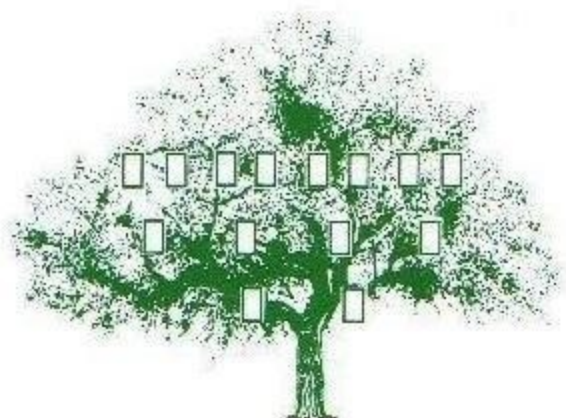


ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE LA CHARENTE



La Recherche Généalogique *en Charente*



Décembre 2014
Bulletin 148

Association Généalogique de la Charente.

**Siège social : Archives Départementales
24, Avenue Gambetta – 16000 ANGOULÊME**

Président d'Honneur : Conservateur des Archives Départementales de la Charente.
Président Fondateur : †Gabriel DELÂGE.

Conseil d'Administration pour 2014

<i>Président</i>	Jean-Claude MIGNON.
<i>Vice Présidents</i>	Jocelyne CHEVALLIER, Bruno VEILLON.
<i>Trésorière</i>	Nicole AUDIGIER.
<i>Secrétaire</i>	Marie-Claire PELLEGRIN.
<i>Secrétaire Adjointe</i>	Bernadette LERISSON.
<i>Trésorière Adjointe</i>	Arlette BELLAUD.

&

Geneviève BOURRUT LACOUTURE, Pascal FREBOT, Philippe PIAUD, Renée ARMAND, Patrick LAPP,
Patrick FEYTIS, Jacques VALLET, Michelle JOLLY, Dominique BOUCHE, Guy CHATEAUD.

Activités et Commissions spécialisées

<i>Publications & Éditions</i>	Geneviève BOURRUT LACOUTURE, Nicole AUDIGIER, Arlette BELLAUD, Josette GALTAUD, Monique SIMONET, Michel DUBERNET.
<i>Informatique & Bases de données</i>	Pascal FREBOT, Fabrice BOUFFANET, Bernard VIAUD, Francis CRINE, Bruno VEILLON, Patrick LAPP, Jean PERROTIN, Antoine DORCIER, Patrick FEYTIS.
<i>Bulletin</i>	Pascal FREBOT, Jocelyne CHEVALLIER, Philippe PIAUD.
<i>Bibliothèques</i>	Bernadette LERISSON, Fabienne CAILLAUD.
<i>Permanence Angoulême</i>	Bernadette LERISSON, Philippe PIAUD.
<i>Entraide</i>	Jean VRIET, Renée ARMAND, Claude DAUTEL.
<i>Initiation à la lecture des textes anciens</i>	Michelle AILLOT, Bruno VEILLON, Bernard BORDIER, Bernadette LERISSON.
<i>Initiation à la généalogie</i>	Jean-Claude MIGNON, Marie-Claire PELLEGRIN.
<i>Antenne Cognaçaise</i>	Marie-Claire PELLEGRIN, Bruno VEILLON.
<i>Antenne Ile de France</i>	Jocelyne CHEVALLIER, Jacques VALLET.
<i>Photothèque</i> ...	Michelle JOLLY, Louis TROPEAU, Bruno VEILLON, Bernadette LERISSON, Patrick FEYTIS.
<i>Relevés</i>	Bruno VEILLON, Patrick LAPP, Guy CHATEAUD.

Réunion des adhérents, voir calendrier dans le bulletin.

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois à Angoulême, Ma Campagne, 30, allée Champ Brun.

Site : <http://genea16.net>

Correspondance :

A.G.C.- 24, Avenue Gambetta – 16000 ANGOULÊME - Courriel : agc-dir@genea16.net
Nous faire parvenir vos articles, infos, ascendances ou autres à : agc-bulletin@genea16.net
Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée. Un seul sujet par feuille.
Cotisation 2015 : 15€ ou Cotisation + 4 bulletins : 33€
C.C.P. 4342-99H – Un chèque pour chaque nature de règlement.

La Recherche Généalogique en Charente.

Publication de l'Association
Généalogique de la Charente

N° 148 Déc. 2014

Sommaire :

PH. PIAUD - Edito.....	01
M. LOTTE – Le Centre Psychothérapique de la maison de santé de Breuty – 1 ^{ère} partie.....	02
J. JONQUET – Les DUMAS de Condac-Bioussac au Chili	10
PH. PIAUD – Exemple de création d'un village en Charente au 16 ^e	11
J. COMBEAU - Pierre GAUTIER le cadet Sieur DE BEAUVAIS (de La Couronne) A LA HULPE (Bruxelles)	19
J.P. & A. SALEUN – Les premiers jours de la Grande Guerre.....	26
B. BORDIER & CH. RIMBAUD – A propos des De Barbezières, branche de Montigné	28
L. BERTRAND – Une page du Folklore Charentais - Le Culte des Fontaines.....	29
B. BORDIER – La cousinade de Juillé.....	33
AGC – Les grandes dates de l'état civil.....	35
B. LERISSON – Carnets de guerre de Jean Alexandre BERTAUD.....	37
Ascendance & Compléments.....	42
Assemblée Générale Ordinaire 2014.....	48
Bulletin d'adhésion / ré-adhésion 2015.....	50
Nouvelles de l'AGC et d'ailleurs	51
Lu pour Vous.....	53
Publications	56

-0-

Prix au numéro : 8 euros

(+ Éventuellement frais d'envoi)

-0-

Ce numéro a été réalisé par
La Commission Bulletin

J. CHEVALLIER, Ph. PIAUD, B. VEILLON,
J.-C. MIGNON, P. FREBOT.

Avec la collaboration de J. VRIET
(Questions... et réponses)

B. LERISSON
(Lu pour Vous)

-0-

Directeur de la publication : P. FREBOT

Dépôt légal Novembre 2014

ISSN : 0761 – 7453

IMPRIMERIE VALANTIN.G

407 704 865 00028

16340 L'Isle-d'Espagnac

Comment peut-on s'insérer dans une association ?

Beaucoup de nouveaux adhérents de l'AGC nous posent la question suivante : « que puis-je faire pour vous aider ? ». Avant d'y apporter une réponse, il faut dans un premier temps que chacun s'interroge sur ses capacités, son temps disponible mais aussi ses goûts personnels.



Les capacités requises en généalogie sont diverses. Par exemple, pour réaliser des relevés d'actes, il faut des compétences en paléographie qui ne s'acquièrent qu'au bout de longues heures de lecture de textes anciens ; une bonne connaissance du secteur étudié (villages, patronymes) est également très utile pour déchiffrer plus facilement les écritures récalcitrantes ou pour décrypter les orthographes fantaisistes. La création et la gestion d'un site et d'une base de données tels que ceux de l'AGC requièrent des compétences en informatique très pointues, bien au-delà de la simple connaissance des logiciels de traitement de texte ou des tableurs. Dans les capacités, j'inclus aussi l'origine géographique des adhérents : quand on habite à 500 km de la Charente, on peut maintenant réaliser des dépouillements grâce à la numérisation des documents, mais il apparaît très difficile de participer au Conseil d'Administration, de gérer le local d'Angoulême ou d'organiser toutes les activités proposées pour les adhérents charentais.

Le temps à accorder à une association est difficilement évaluable au préalable : quand on accepte de réaliser une tâche, on pense y consacrer une heure par jour et on s'aperçoit parfois que deux, voire trois heures quotidiennes sont nécessaires. Et ce temps varie suivant les individus, leur façon de travailler, leur plus ou moins grand perfectionnisme. Les adhérents nouvellement retraités (et ils sont légion) pensent parfois que leurs disponibilités sont illimitées. Mais, quand il faut jongler entre plusieurs associations et les tâches domestiques, la limite arrive très vite, sans parler de la fatigue physique ou morale. Ainsi, au départ, il vaut mieux avoir des ambitions modestes !

Enfin, les goûts personnels doivent servir de guide. Quand on adhère à une association, il s'agit d'une démarche volontaire, donc forcément guidée par un plaisir personnel. Les contraintes observées doivent être très largement compensées par le contentement obtenu. Pour participer durablement à l'association, chacun doit choisir les activités qui lui plaisent le plus : dans le cas contraire, les frustrations conduisent inévitablement à un désengagement de l'adhérent. Beaucoup de membres actifs font preuve d'un grand dévouement mais trouvent en même temps un contentement personnel à aider les autres.

En conclusion, mon but n'est évidemment pas de décourager les indispensables bonnes volontés, mais seulement de permettre aux nouveaux adhérents de s'insérer sereinement dans notre association.

Philippe PIAUD

Le Centre psychothérapique de la maison de santé de Breuty

Camille CLAUDEL

1^{ère} Partie

Par Michel LOTTE AGC 1105



A la mémoire de Marthe DEREIX
et
des soldats de 1914-1918 internés à
BREUTY et qui y sont décédés.

Leurs cimetières



L'ancien en 2007



Le nouveau en 2012

L'ANCIEN CIMETIERE DE BREUTY et MARTHE DEREIX

En 2007, lors de recherches généalogiques familiales, j'ai identifié une lointaine cousine : **Marie Marthe Clémentine DEREIX**. Fille de Victorien François DEREIX dit Victor et de Angèle GUERIN, elle naît le 10-09-1883 à Jarnac et décède, comme on disait à l'époque, « chez les fous » le 17-08-1962 au Centre Psychothérapique de la Charente dit Breuty fondé en 1865, appelé aussi parfois La Maison de santé de Breuty et qui était donc l'hôpital psychiatrique de la Charente à présent dénommé Centre Hospitalier Spécialisé Camille CLAUDEL. Marthe DEREIX y avait été internée le 03 mars 1960. Elle fut inhumée le 18-08-1962 dans l'ancien cimetière à l'emplacement n° 869. Elle avait épousé le 19-08-1911 à Jarnac, André Baptiste Raoul BEYNE. Celui-ci décéda le 29-04-1975 à Draveil (91) soit 13 ans après son épouse. Et cependant, dans son dossier d'hospitalisation et dans son acte de décès, Marthe DEREIX est dite « veuve ». Il semble donc que cette pauvre femme avait perdu tout contact avec sa famille. Et pourtant, elle en avait ! Elle avait en particulier trois petites filles, Denise, Danièle et Dominique BEYNE que j'ai retrouvées et qui ignoraient à peu près tout de leur grand-mère.

Au Centre Spécialisé Camille Claudel, j'ai voulu, en vain, retrouver la sépulture de Marthe DEREIX et c'est l'histoire des cimetières de cet hôpital psychiatrique que j'ai découverte.

Les cimetières de Breuty

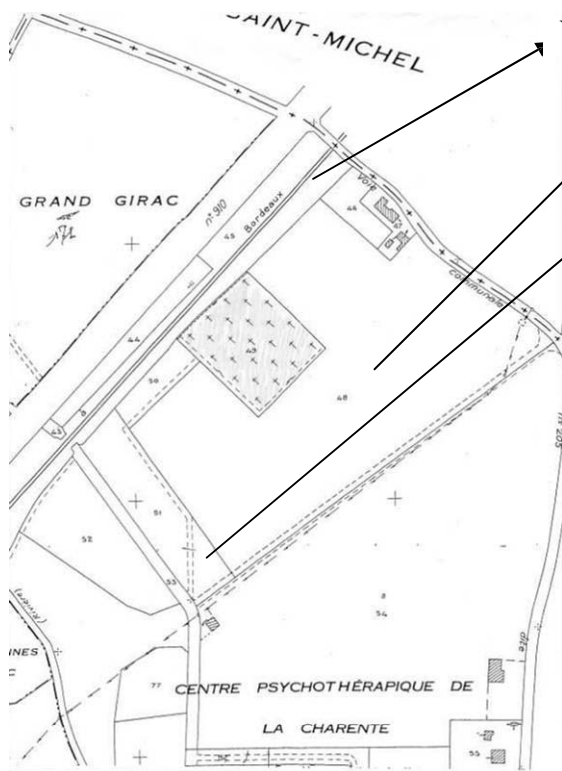
Il y a eu deux cimetières mais depuis juillet 2012 il n'en reste plus qu'un.

1. L'ancien cimetière

Il a reçu des corps de 1865 à 1967. Les cercueils étaient mis en pleine terre et les emplacements des sépultures étaient matérialisés par une croix en fer sur laquelle était fixée une petite plaque de métal galvanisé portant un numéro et l'année du décès. Grâce aux remarquables archives de l'hôpital, le numéro et l'année permettaient

l'identification de la personne. En particulier, et il en sera fait état plus loin, des militaires mobilisés durant la guerre de 1914-1918 et internés y furent inhumés. En mars 2007, une stèle à leur mémoire, abattue par la tempête de 1999 se trouvait dans un local du service entretien de l'hôpital. Ce cimetière était initialement situé en dessous du gymnase qui se trouve à droite avant l'entrée de l'hôpital. En 1967 il a dû laisser la place à un terrain de football et fut alors déplacé entre la voie ferrée Paris-Bordeaux et l'actuel gymnase. Une exhumation a donc eu lieu et les corps ou ce qui en restait furent ré-inhumés dans le nouvel emplacement. Ceci fut fait avec le maximum de soins et de dignité, mais semble-t-il sans pouvoir identifier tous les défunts dont certains étaient inhumés depuis plus d'un siècle !

Ce cimetière fut soigneusement entretenu par les services de l'hôpital jusqu'à sa cession au Conseil Général de la Charente le 31 juillet 2002. Il fut alors laissé à l'abandon. Ayant découvert cette situation, j'ai, au Conseil Général, alerté le service du patrimoine qui prit alors l'affaire en mains. En octobre 2007, le cimetière est nettoyé ce qui a permis de retrouver entre autres des croix qui marquaient les emplacements des inhumations. En 2009, ce fut à nouveau un terrain vague sans entretien mais les complexes procédures d'exhumation et de ré-inhumation étaient lancées. Finalement en juillet 2012, durant une semaine, eurent lieu les exhumations qui ont concerné environ 700 corps. Furent identifiés des chapelets qui appartenaient aux religieuses de Sainte Marthe en poste à l'hôpital du 1^{er} octobre 1868 aux années 1970-1980. Par exemple, c'est la Mère Supérieure des Sœurs qui signa le procès verbal de reconnaissance du corps de Marthe DEREIX avant la clôture définitive de la bière. Les ossements remis en cercueils furent inhumés en haut du « nouveau » cimetière dont je vais à présent parler.



L'ancien cimetière de Breuty dans son deuxième emplacement

Voie ferrée Bordeaux-Paris

Emplacement du gymnase

Premier emplacement de l'ancien cimetière



Les croix qui marquaient les sépultures dans l'ancien cimetière



La plaque identifiant l'année : 1956 et par le numéro : 767, la personne inhumée



Les exhumations en juillet 2012

Cette personne décédée en 1956 et inhumée à l'emplacement 767 est Monsieur Georges Florent MERSIER décédé le 21-07-1956, né le 20-06-1901 à Civray (86), fils de Louis MERSIER et de Jeanne Pauline MONTOU. Son acte de décès le dit sans domicile fixe et de profession : maréchal.

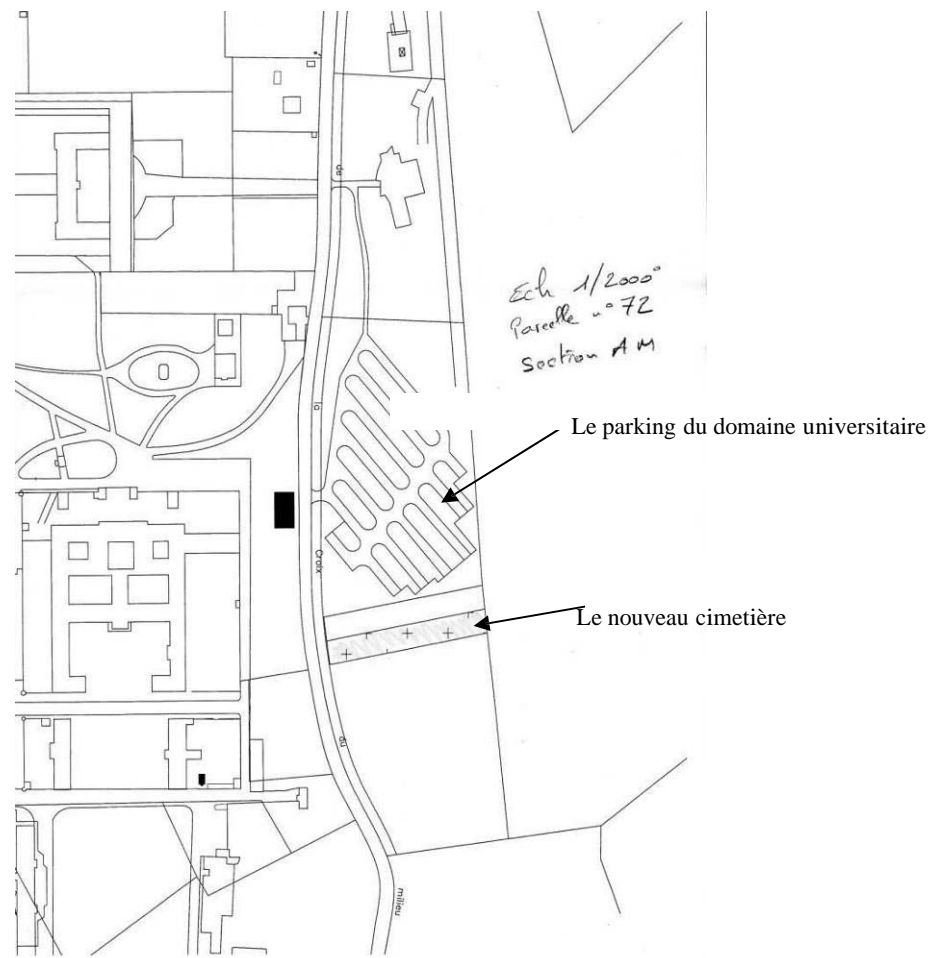
2. Le nouveau cimetière

Il a remplacé l'ancien cimetière quand celui-ci fut déplacé en 1967. Il est situé à la limite du domaine universitaire, au fond des parkings et appartient à l'hôpital. Les inhumations qui ne pouvaient plus se faire dans l'ancien cimetière, eurent lieu de 1968 à 1988 et j'ai compté 74 sépultures. D'après les numéros portés sur les croix, la première fut celle d'Amélia ROUHAUD en 1968 et la dernière, celle de Jacqueline VIGNERON en 1988. Il est très bien entretenu par les services de l'hôpital. Tous les ans à la Toussaint, chaque tombe est fleurie d'un chrysanthème.

La stèle à la mémoire des militaires qui était

dans l'ancien cimetière et fut abattue par la tempête de 1999, a été érigée. Une croix sur socle a été élevée en haut du cimetière ; a proximité immédiate, ont été inhumés les ossements de l'ancien cimetière. Une plaque à la mémoire des défunts est fixée sur le socle.

Le vendredi 17 janvier 2014, fut apposée sur ce même socle, 52 ans après sa mort, en présence de Denise BEYNE, de son mari René BOUGAULT, de mon épouse, de moi-même et de deux représentants de l'hôpital, une plaque à la mémoire de Marthe DEREIX, la grand-mère de Denise. Ce ne fut pas sans émotion...



Plan cadastral du nouveau cimetière



La croix dans le nouveau cimetière avec la plaque pour Marthe DEREIX



Marthe BEYNE Née DEREIX
1883-1962
A ma Grand-Mère



La croix à la Toussaint 2012

La stèle à la mémoire des militaires



Le nouveau cimetière et ses 74 sépultures à la Toussaint 2012



Sépulture de Madame VIGNERON
Jacqueline dans le nouveau cimetière

Apposée sur le socle de la croix, la plaque de marbre noir porte l'inscription suivante :

**Centre Hospitalier Camille Claudel
A LA MEMOIRE DES DEFUNTS INHUMES
De 1865 à 1967**

Derrière la croix, la surface blanche est celle où ont été inhumés les ossements trouvés lors de

l'exhumation de juillet 2012. La stèle à la mémoire des militaires inhumés à Breuty et qui se trouvait dans l'ancien cimetière a été remise en place dans le nouveau, à proximité de la croix. Contrairement aux plaques d'identification de l'ancien cimetière qui ne portaient pas le nom de la personne inhumée mais seulement l'année et un numéro, dans le nouveau, la plaque donne l'année, le nom et le prénom.

L'ANCIEN CIMETIERE DE BREUTY et LES MILITAIRES DE 1914-1918

Au mois de mars 2007, j'avais donc vu à l'abri dans un hangar de l'hôpital, une stèle à la mémoire des militaires inhumés dans l'ancien cimetière, stèle qui a donc été replacée dans le nouveau cimetière.



**La stèle à la mémoire des
militaires**

J'ai voulu en savoir plus. Du 20 octobre au 15 novembre 2009, j'ai relevé dans les registres de la commune de La Couronne les décès des hommes répondant aux critères suivants :

- avoir eu entre 20 et 55 ans du 01-01-1914 au 31-12-1918
- avoir eu une « profession » directement liée au statut militaire telle que sous officier, soldat réformé, mouleur mobilisé à l'usine Michaud à Angoulême
- être décédé à Breuty et avoir été, éventuellement, inhumé dans l'ancien cimetière

J'ai ainsi identifié 26 hommes tous décédés à Breuty. Monsieur le Maire de La Couronne s'étant déclaré intéressé par cette recherche, je lui ai remis la liste des 26 noms le 16 novembre 2009.

Par la suite, la presse locale m'a appris que le 11 novembre 2011, une plaque mentionnant 14 des 26 noms que j'avais identifiés, avait été déposée au monument aux morts de La Couronne. J'ai alors, à titre personnel, décidé de retracer l'histoire de ces 14 militaires.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé dans cette

recherche, en particulier Madame COSTERES VOYER et Monsieur PLAS des services de l'hôpital Camille Claudel ainsi que les associations généalogiques de l'Aube et de Maubeuge-Avesnois-Thiérache.

J'adresse également mes remerciements à Madame JACQUES au Conseil Général de la Charente et à Monsieur David RICHARD, archiviste des Archives Diocésaines de la Charente. C'est l'histoire de ces 14 militaires, que je me suis efforcé de découvrir.



La plaque mise le 11 novembre 2011 au monument aux morts de La Couronne

1. Georges Alfred AVART

Il naît le 24-10-1889 à Outreau (62), fils de Joseph Procoppe Amédée AVART et de Justine DELEROIX. Il décède à Breuty le 16-05-1916 à 4 heures du matin. Son nom figure sur le monument aux morts de Boulogne sur Mer. Son acte de décès le dit *Employé à la poudrerie nationale d'Angoulême*. Il est célibataire, de la classe 1909. Dépendant du bureau de recrutement de Saint-Omer sous le n° matricule 2073, il est affecté à partir du 04-10-1910 au 23^e régiment d'infanterie à Arras. Il est versé dans la réserve le 24-12-1912. Il est rappelé à l'activité par le décret de mobilisation du 02-08-1914 ; il est blessé le 15-10-1914 dans la zone de l'extrémité inférieure du fémur. Après sa blessure, il est détaché à la poudrerie d'Angoulême.

Le 05 mars 1915, on le retrouve à l'hôpital temporaire n° 20 d'Angoulême. Cet hôpital,

d'une capacité de 175 lits est installé dans le collège de jeunes filles rue du Petit Saint-Cybard. Il ouvre le 21 août 1914 et ferme le 31 août 1916. Dans le dossier de Georges détenu par Camille Claudel, il est noté que dans le dortoir à la poudrerie, Georges se disait attaqué à coups de couteau. Il se rendit au poste de police de la poudrerie en demandant à y coucher, mais là aussi on aurait voulu le cogner. Donc ce 5 mars 1915, le médecin Aide-Major de 1^{ère} classe VEAUX, médecin chef de l'hôpital, certifie que Georges AVART est atteint d'aliénation mentale et il demande son internement ce qui est fait le 8 mars à Breuty. Durant son séjour son père enverra au directeur de l'asile au moins deux mandats, l'un de 2 francs, l'autre de 5, afin d'améliorer le régime de son fils.

Georges décède le 16-05-1916 atteint de tuberculose ; un télégramme est envoyé le jour

même à ses parents, 64 rue d'Outreau à Boulogne sur Mer les informant que l'enterrement aura lieu le vendredi 19 à 2 heures. Ont-ils pu venir ? ...Il n'a pas été inhumé à Breuty mais je ne sais pas où...

2. Jean Damase BARBOT

Il naît le 11-12-1871 à Vindelle au village des Gélinauds, fils de François BARBOT cultivateur et de Marie BARBOT. Il est marié avec Ezilda DUBOIS et a eu au moins une fille, Germaine BARBOT qui, après son internement à Breuty, prendra de ses nouvelles. Il y décède le 19-11-1916 à 4 heures du matin mais il n'y est pas inhumé. Il paraît probable qu'il l'a été à Vindelle mais je n'ai trouvé aucune trace ni aux archives diocésaines, ni à la mairie. Une famille BARBOT existe toujours sur Vindelle ; je l'ai interrogée mais je n'ai eu aucune réponse. Jean BARBOT figure sur le monument aux morts de Vindelle sous le nom de *Soldat DAMAS-BARBOT*. Son acte de décès le dit soldat au 19^e régiment d'infanterie territoriale. De la classe de 1891, il a le n° matricule 46 du recrutement d'Angoulême. Il est appelé à l'activité le 16-11-1892 et fera campagne en Tunisie du 18-11-1892 au 09-11-1894, date à laquelle il sera renvoyé dans ses foyers.



Monument aux morts de Vindelle

Rappelé le 02-08-1914, il est employé au service des voies de communication du 02 au 31-08-1914. Il a dû aller ensuite au front faisant partie du 19^e régiment territorial car il en est évacué pour *état confusionnel* et entre le 18-11-1915 à l'hôpital militaire des Genettes à Lyon. Il en sort le 08-12-1915 pour deux mois de convalescence valable du 08-12-1915 au 08-02-1916 qu'il entame chez lui à Vindelle. Courant décembre 1915, le maire de Vindelle signale au Général APPERT commandant les dépôts d'infanterie et les subdivisions de Magnac-Laval et d'Angoulême que Jean BARBOT serait atteint de *folie dangereuse*.

Jean est conduit à l'Hospice mixte d'Angoulême qui désignait en fait l'hôpital civil et militaire situé 64 rue de Beaulieu. Il comptait 205 lits et a fonctionné durant toute la guerre. Le médecin Aide-Major du 1^{ère} classe VURPAS estime que Jean BARBOT doit être interné dans un asile spécialement destiné au traitement des maladies mentales. Le 30-12-1915, le préfet de la Charente signe l'arrêté d'internement et Jean entre à Breuty le 03-01-1916 où il décèdera le 19-11-1916 victime d'une hémorragie interne. Durant son séjour à Breuty, sa sœur Eva BARBOT et sa fille Germaine BARBOT demeurant toutes les deux aux Gélinauds à Vindelle demanderont à plusieurs reprises au directeur de ses nouvelles. Le 21-11-1916, son épouse Ezilda demande par télégramme de suspendre l'enterrement de Jean car elle *arrive demain* mais on ne sait pas d'où elle venait.



Damas BARBOT est inscrit sur le monument aux morts de Vindelle

Les DUMAS de Condac-Bioussac au Chili

Par Jean JONQUET AGC 162

Cette famille Dumas, nom fréquent en Charente, est originaire de Nanteuil-en-Vallée et ses environs.

Le plus lointain ancêtre retrouvé est Antoine Dumas marié le 15 juin 1712 à Jeanne Tuillier, père et mère de Sébastien, laboureur, qui épouse le 23 novembre 1743, en 3^e noces, Françoise Maurichaud à Poursac. Un de leurs fils, Jean, se mariera à Bioussac le 29 octobre 1775 avec Marie Pinturaud, d'où Sébastien Dumas, prénom en honneur dans la famille, qui s'unira à Condac le 21 thermidor de l'an 9 à Anne Rollin, fille de Jean natif de La Faye, héritière du beau moulin de Refousson établi sur le cours de la Charente, dont ses grands parents maternels Cailler, venus d'Aunac, étaient meuniers et foulonniers.

Jean-Sébastien Dumas, fils aîné, du moulin de Refousson, épouse en 1823, Madeleine Bouillon de Bioussac, fille de Michel Bouillon et de Jeanne Bouillon. Ils auront plusieurs enfants nés à Condac



Grand caveau familial dans le cimetière de Santiago - On trouve indiqué en abrégé "Famille de Jean-Sébastien Dumas-Rollin, et de Madeleine Bouillon de Dumas". Comme en Espagne on porte aussi le nom de la mère

et à Bioussac, dont trois, deux garçons et une fille, émigreront au Chili.

François-Alphonse partira le premier vers 1870. Départ en bateau de La Rochelle à destination du port de Valparaiso sur la côte Pacifique. C'est un très long voyage, la route maritime à l'époque passait par le détroit de Magellan.



Plaque funéraire de Louis et ses descendants

Non sans difficultés et dangers de toutes sortes, grâce à son savoir-faire acquis en Charente, la réussite professionnelle comme minotier est au rendez-vous. Il fait alors venir un frère, Louis, et une sœur, Marie-Henriette. Ce sont les descendants de François-Alphonse et de Louis qui forment aujourd'hui la grande famille Dumas de Condac-Bioussac au Chili.

Je suis parent à leur frère aîné Édouard par son épouse, dont un arrière-petit-fils avait pu rencontrer et nouer des relations avec ses cousins Dumas de Santiago, en allant il y a une cinquantaine d'années au Chili.

J'avais eu le plaisir au début des années 1980 de faire la connaissance de quelques membres de la famille Dumas, venus en « pèlerinage » en Charente sur les terres de leurs ancêtres français. L'un d'eux était alors réfugié politique à Paris, statut obtenu grâce à son ascendance française, au temps du régime autoritaire de Pinochet.

Les photos m'ont été envoyées par ma nièce actuellement à Santiago du Chili avec sa famille pour son travail. Étudiante, elle avait pu y aller faire un stage de fin d'études en entreprise grâce aux Dumas du Chili.

Jean Jonquet

EXEMPLE DE CREATION D'UN VILLAGE EN CHARENTE AU 16^e SIECLE

Par Philippe PIAUD AGC 1233

Au cours des pages suivantes, je propose au lecteur une incursion au sein d'une époque très ancienne : la fin du Moyen-Age et la Renaissance. Sur ces périodes, on connaît les principaux évènements historiques, mais les noms et la vie quotidienne de nos ancêtres nous sont presque totalement inconnus ; en effet, pour le 15^e et le 16^e siècle, les archives utilisables en généalogie sont quasiment inexistantes, si l'on excepte les familles nobles ou bourgeoises.

Pourtant, ces époques troublées ont eu des conséquences importantes sur la vie de nos ascendants, particulièrement au niveau du territoire charentais qui a connu les horreurs de la guerre de Cent Ans et des guerres de religion. Il y eut des destructions importantes qui ruinèrent les campagnes et la reconstruction qui a suivi a fortement modifié la physionomie de la région : l'habitat, auparavant concentré dans les bourgs et quelques gros villages, s'est fortement dispersé, notamment dans le sud de notre région ; d'autre part, de forts mouvements de population ont été observés, de nombreux poitevins ayant migré dans notre région. Beaucoup de nos hameaux ont été créés à cette période : on peut encore connaître les patronymes de la plupart de leurs fondateurs grâce à la toponymie : ce sont les fameux « chez X », typiquement charentais. Ainsi, un village dénommé « chez Michaud » a en principe été créé par un dénommé Michaud. Dans un premier temps, je rappellerai le contexte général de l'époque, tel que nous le décrivent les historiens. Ensuite, je prendrai l'exemple d'un hameau du Sud-Charente, toujours existant de nos jours, et qui aurait été créé au 16^e siècle par un dénommé Vincent BREAU.

Une époque très perturbée

Nous sommes à la fin du 15^e siècle. La guerre de Cent-Ans vient juste de se terminer et elle a laissé notre région complètement exsangue. En effet, les belligérants se sont sans cesse disputés l'Angoumois et la Saintonge, tour à tour anglaise et française. Les villages ont été pillés,

les maisons et les églises incendiées. Pour ne rien arranger, les paysans ruinés ont dû subir de terribles épidémies. Ne pouvant cultiver sereinement les terres ni stocker leurs récoltes, ces paysans ont fini par abandonner les terres qui devinrent très vite des friches. La campagne charentaise s'est dépeuplée et transformée en champs de ruines et d'herbes folles.

La paix revenue, la situation s'améliore lentement, car le 16^e siècle connaît aussi des troubles : citons les révoltes contre la gabelle (l'impôt sur le sel), ainsi que les guerres de religion, qui font tant de ravages pendant de nombreuses années. Finalement, il faut attendre le 17^e siècle pour que nos ancêtres retrouvent un peu de sérénité dans leurs campagnes.

A partir des années 1460, malgré tout, la reconstruction commence. Les villageois, qui s'étaient regroupés dans les bourgs pour mieux se défendre, vont pouvoir de nouveau cultiver les terres en friche. Rappelons qu'au 15^e siècle, le droit féodal s'applique : théoriquement, toutes les terres appartiennent au seigneur qui en délègue la jouissance aux paysans appelés tenanciers, moyennant une redevance. Les nobles ont été autant ruinés par la guerre que les paysans : en effet, l'essentiel de leurs revenus viennent des redevances foncières versées par les paysans ; si toutes leurs terres sont abandonnées et en friche, ils ne perçoivent donc pas de rentrées d'argent. Pour inciter plus rapidement les cultivateurs à prendre en charge leurs terres incultes, les seigneurs s'efforcent de proposer des conditions avantageuses : les redevances demandées sont faibles, afin d'attirer plus facilement les paysans. Ces redevances sont de 2 ordres : *les cens et les terrages*. **Les cens** correspondent à des redevances fixes, un peu comme un loyer ; il s'agit d'une sorte de fermage. **Les terrages**, par contre, correspondent à une partie de la récolte, un peu comme dans le cas d'un métayage. Si l'on se place du côté du seigneur, le terrage présente l'avantage de fournir de la nourriture facilement consommable ; le cens, par contre, fournit régulièrement de l'argent frais utile pour toutes les dépenses. Vu du côté du paysan, le terrage a l'avantage d'être proportionné au volume de la récolte : en cas de mauvaise

année, la part à payer au seigneur est plus faible. Par contre, les bonnes années, le paysan devant verser le cens est avantagé car sa redevance n'augmente pas : il peut donc stocker une part plus importante de sa récolte et s'enrichir.

A partir de 1460, la conjoncture est donc favorable pour les paysans : vu le nombre de terres en friche, ils sont en position de force pour demander des redevances plus faibles aux seigneurs. D'autre part, ils vont inaugurer une nouvelle coutume : plutôt que de demeurer dans les bourgs ou dans quelques gros villages, ils vont s'installer directement sur les terres concédées. En effet, le seigneur leur accorde une mise à disposition quasiment perpétuelle : ils peuvent transmettre comme bon leur semble ces biens à leurs descendants, les vendre, voire même les louer (de nos jours, on appellerait cela une sous-location) ; la seule contrainte est le versement de la redevance seigneuriale en argent ou en nature. Les nouveaux tenanciers se sentent presque propriétaires de ces terres, ce qui les encourage à construire dessus leurs maisons d'habitation. *Cette dispersion de l'habitat est particulièrement répandue dans la moitié sud de l'actuel département de la Charente : cela semble correspondre au secteur où il y avait la plus grande proportion de terres en friches après la guerre.* On voit donc de nombreux hameaux se créer, entre 1460 et 1600. En général, on leur donne le nom du premier occupant, c'est-à-dire du premier tenancier du lieu, ou du moins le premier ayant construit une maison. Par la suite, des tenanciers voisins peuvent s'installer à côté, leurs descendants construisent de nouvelles maisons et les villages grossissent peu à peu. Dans certaines communes charentaises possédant plusieurs dizaines de hameaux, plus des trois quarts ont été créés de la sorte, comme le signalent leurs noms commençant par « chez ». Au milieu du 17^e siècle, soit un ou deux siècles après leur création, beaucoup de ces villages possèdent encore des habitants ayant le même patronyme que le tenancier d'origine.

Une question se pose souvent : d'où viennent ces nouveaux tenanciers ? La réponse est difficile à donner, faute de documents en nombre suffisant. On pense cependant que les tenanciers ont deux origines : il y a tout d'abord les « locaux », qui viennent des bourgs voisins. Ensuite, beaucoup de migrants profitent de la désertification de notre région pour coloniser

les terres en friche ; ces migrants viendraient pour la plupart du Poitou ; quatre siècles plus tard les migrants vendéens suivront le même mouvement, après la crise phylloxérique. ***Deux détails semblent confirmer l'importance de la migration poitevine : tout d'abord, les noms de famille des charentais sont très souvent similaires à ceux du Poitou, particulièrement les noms en « eau » et à trois syllabes, typiques des régions entre Loire et Charente : comme ces noms ont une concentration un peu plus grande dans le Poitou, on peut supposer que là est leur origine. Tel serait le cas de nos Monnereau, Clémenceau, Martineau et autres Gatineau... Cela dit, beaucoup d'historiens pensent que la migration vers le sud de ces poitevins aurait commencé avant le milieu du 15^e siècle, ce qui expliquerait pourquoi les habitants ayant des noms à consonance poitevine sont déjà si abondants dans notre région au début du 17^e siècle.***

Le deuxième détail est lié à la langue : en effet, on sait avec certitude que le sud des actuels départements de la Charente et de la Charente-Maritime parlait un dialecte de langue d'Oc au début du Moyen-Age, comme leurs voisins du Périgord ou de Guyenne. Pourtant, à la fin du 15^e siècle, la langue d'oïl venue du nord est descendue jusqu'à la Dordogne, à moins de 30 kilomètres au nord de Bordeaux. L'explication officielle est que les français du nord ont imposé leur langue, après avoir définitivement chassé les anglais de la région. Mais beaucoup pensent que cette incursion de la langue d'oïl vers le sud est due à la migration massive des poitevins au 15^e siècle. D'ailleurs, le patois de Saintonge est très proche de celui du Poitou. Les historiens ne sont pas tous d'accord sur cette thèse et certains pensent que notre patois saintongeais est plus ancien, ce qui militerait là-aussi pour une migration plus ancienne des poitevins.

Comme on le voit, on développe beaucoup plus d'hypothèses que de certitudes ! Cela dit, un exemple célèbre illustre cette migration poitevine du 15^e siècle : celui de la famille de l'humaniste Elie Vinet, natif du hameau des Planches, paroisse de St Médard, près de Barbezieux. Elie Vinet a écrit l'histoire de sa famille. Il précise que son grand-père paternel François, surnommé Vinet, venait de « Montagu » en Poitou, près de la Bretagne nantaise (actuellement Montaigu, au nord de la Vendée). En 1470, il entend parler de la Saintonge et de la Gascogne nouvellement

pacifiées, pensant y « trouver quelque meilleur air ». Il part avec sa femme et ses enfants, après avoir chargé son meuble sur une charrette que quatre bœufs traînent aisément. Attiré par le bon accueil et hébergement que lui fait le seigneur du lieu, il décide de se fixer au village des Planches : ce hameau devient alors le village des Vinet.

Les baux des seigneurs de Montauzier

Montauzier était une des plus importantes seigneuries d'Angoumois. A la fin de l'ancien régime, elle constituait une enclave de l'Angoumois en plein cœur de la Saintonge. Son chef-lieu était Baignes. Du château de Montauzier, il ne reste plus qu'une tour qui semble oubliée, au bord d'une route départementale. Les seigneurs de Montauzier furent les Sainte-Maure, pendant plusieurs siècles, puis les Crussol, jusqu'à la Révolution.

Le plus célèbre d'entre eux fut Charles de Sainte-Maure, précepteur du Grand Dauphin, le seul fils légitime de Louis XIV ; on prétend qu'il fut le modèle d'Alceste, dans le Misanthrope de Molière.

Si j'évoque le souvenir des Sainte-Maure et des De Crussol de Montauzier, c'est parce qu'ils établirent un grand nombre de baux pour les terres de leur seigneurie. Beaucoup de ces baux existent encore, ayant traversé sans encombre les troubles révolutionnaires ; on peut les consulter librement aux Archives Départementales d'Angoulême, dans la série E, rubrique des archives de la famille De Crussol d'Uzès. Ils sont groupés dans plusieurs liasses et concernent notamment, pour la Charente, Ste Radegonde (actuelle commune de Baignes) et Chantillac, ainsi que plusieurs paroisses limitrophes, actuellement en Charente-Maritime (comme Bran, Vanzac, Mortiers...).

Les baux les plus anciens remontent à la fin du 15^e siècle, donc lors de la reconstruction ayant suivi la Guerre de Cent-Ans. Les originaux ont été copiés au 18^e siècle et les dossiers conservés aux Archives comportent à la fois l'original et la copie, cette dernière étant en principe beaucoup plus facile à lire. Cela dit, il est émouvant d'avoir sous la main un document original âgé parfois de près de 500 ans !



Charles de Sainte-Maure, duc de Montauzier, portrait réalisé par Nicolas de Largillière

Ces baux sont classés par paroisse. J'ai consulté les actes concernant la paroisse de Sainte Radegonde qui m'intéressait tout particulièrement et je suis tombé sur **un bail à cens du 6 janvier 1538 entre Jacques de Sainte Maure, écuyer, et Vincent Breau**. En consultant attentivement cet acte, je me suis rendu compte qu'il concernait une parcelle située non loin de l'actuel village de chez Breau. Or, si le bail cite plusieurs hameaux du voisinage, toujours existants au 21^e siècle, aucune mention n'est faite du hameau de chez Breau, ce qui semble indiquer qu'il n'existait pas encore. J'ai tout de suite fait le lien avec le patronyme de notre Vincent Breau et j'en ai déduit qu'il pouvait être le fondateur probable de « chez Breau ». Malheureusement, aucun autre acte ne vient confirmer cette hypothèse. On pourra donc parler de très forte présomption, à défaut de preuve formelle.

La prise de Vincent Breau

Tel est le nom donné à cet acte. Jusqu'à la Révolution, on trouve beaucoup de « prises » de ce type, qui portent toujours le nom du premier bénéficiaire. Il s'agit ici du bail héréditaire d'une parcelle de pré, concédé moyennant la redevance modique de 5 sols par an et la charge

de curer le petit ruisseau voisin. En voici les passages principaux :

« ...ont été présents et personnellement établis en droit, savoir est, noble et puissant seigneur Jacques de Sainte More, écuyer, seigneur de Guadebors d'une part et Vincent Breau, laboureur d'autre, les parties demeurant en la paroisse de Sainte Radegonde, lequel noble Jacques de Sainte More...a baillé...une pièce de pré située en la paroisse de Sainte Radegonde, au lieu appelé le Pas des Planches, étant entre le village du Mas et le Guadebors, et confrontant ainsi qu'il suit : commençant à une borne qui est vers le soleil couchant et d'icelle suivant un vieux chemin par lequel on va et vient du village de Chersac au Perrat, jusqu'à une autre borne qui est sur - levée d'un vieux fossé et, de cette borne, suivant droit jusqu'à une autre borne qui est sur - levée d'un ruisseau ancien qui descend de la Champagne au-dessus les Sourdris, et suivant le dit ruisseau jusqu'au Pas des Planches, de là à une autre borne vers le soleil levant, et retournant de la dite borne droit à la première borne et confrontation, le dit ruisseau ancien en ce compris ; moyennant 5 sols de cens à la Toussaint, à la charge par le preneur de curer et nettoyer le dit ruisseau... »

La surface du pré n'est pas indiquée. Il est évident que la présence de bornes suffisait amplement aux parties pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur les limites de la parcelle. Reste à en déterminer la situation exacte à partir des éléments contenus dans l'acte. Le lieu-dit « Le Pas des Planches » n'existait déjà plus lors de l'établissement du cadastre au 19^e siècle. Il faut donc se fier aux autres lieux cités. Tout d'abord, on sait que le pré est situé *entre les villages de Mars et de Guadebors* (ce dernier étant aussi orthographié Gadebors, Gadebord ou Gadebour). L'actuel village de chez Breau est à quelques centaines de mètres seulement de Mars et à plus d'un kilomètre de Gadebors. Nous possédons une indication plus précise : *un des côtés de la parcelle est délimité par le chemin reliant les villages de Chersac (ou Charsac) au Perrat (ou Peyrat) ; or, ce chemin existe toujours et passe seulement à 300 mètres au nord de chez Breau*. On peut l'observer sur le cadastre du 19^e siècle présenté au niveau de la page suivante.

Ensuite, il est fait mention d'un fossé et d'un ruisseau ; cela est tout à fait logique, les prés étant souvent situés dans des zones humides, au voisinage des cours d'eau. Il existe bien un petit

vallon et un ruisseau, à 200 m à l'ouest du village du Peyrat. Le chemin de Charsac au Peyrat aboutit à ce ruisseau.

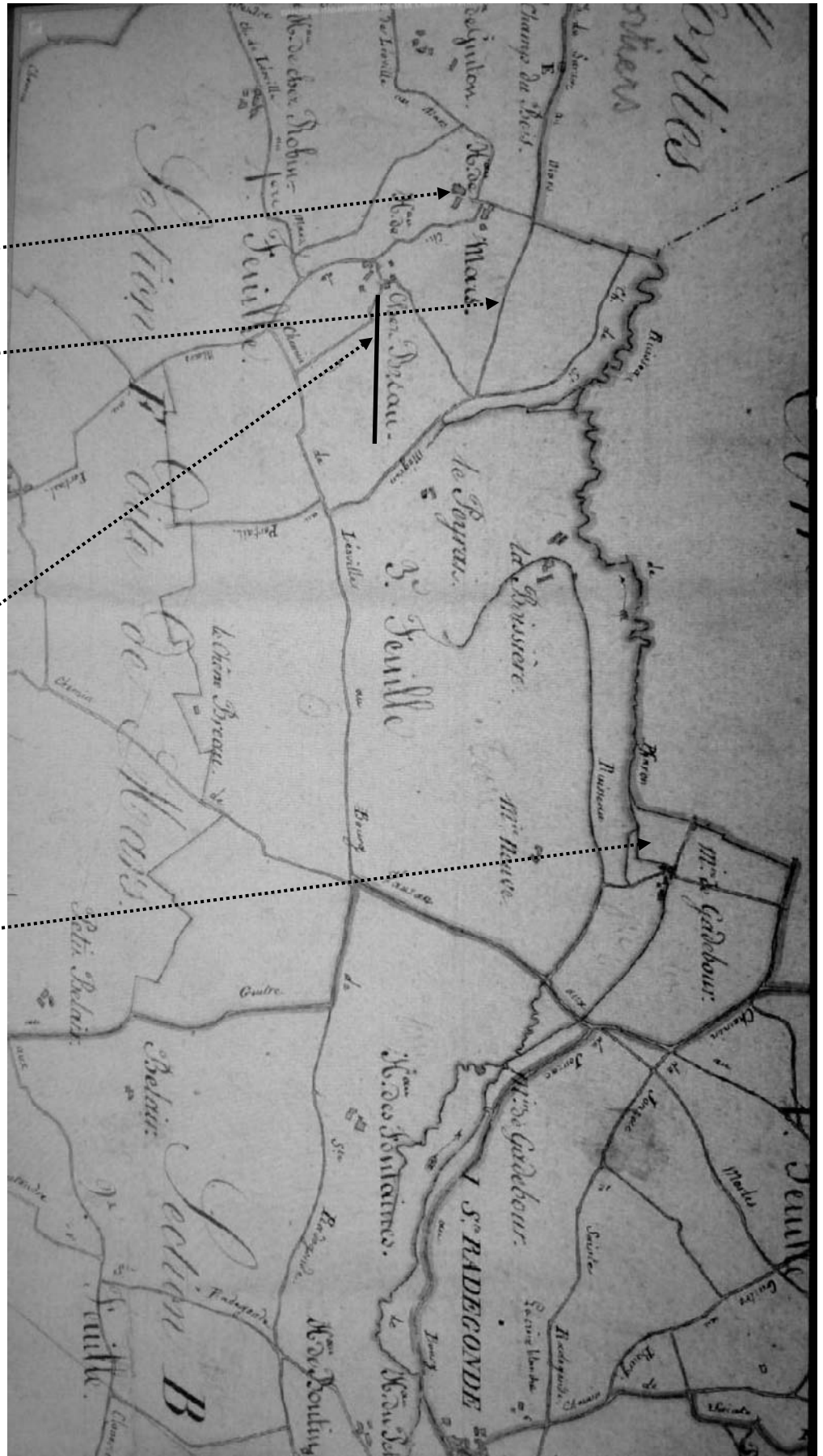
En conclusion, on peut situer le pré au nord-ouest de l'actuel village de chez Breau, environ à mi-chemin entre ce dernier village et celui du Peyrat. Le pré s'étendait-il jusqu'à chez Breau ? Ce n'est pas sûr, à moins qu'il ne possède une dimension conséquente. Cela dit, le loyer s'élève à 5 sols, une somme bien modique : donc, le pré devait être de taille plutôt modeste

Si j'ai fait le lien entre la création du village et le bail de ce pré, c'est parce que les lieux sont trop proches pour que cela soit une simple coïncidence. N'oublions pas que le village de Chez Breau a été créé par un dénommé Breau, comme notre Vincent. Je pense que la première maison du village est postérieure au bail ; s'il avait été plus ancien, ce nouveau hameau aurait servi de repère pour situer le pré loué. Notre Vincent Breau a pu prendre en jouissance d'autres terres agricoles à proximité, ce qui l'aurait incité à s'installer définitivement dans ce lieu. Il nous faudrait un autre bail à cens pour le prouver, mais je n'en ai pas trouvé.

Ainsi, je suppose l'enchaînement suivant :

- en 1538, Vincent Breau prend la jouissance du pré du Pas des Planches
- à la même époque, Vincent ou un autre membre de sa famille proche prend la jouissance d'autres terres à proximité de ce pré
- les Breau exploitant une surface conséquente dans le secteur, ils décident d'y construire une maison vers 1540 ou 1550.





EXTRAIT DU CADASTRE DE BAINES STE RADEGONDE (19^e siècle) :
le plan indique la position du village de chez Breau par rapport au moulin de Gadebour, au village de Mars et au chemin allant du Peyrat à Charsac (ce dernier village n'apparaissant pas sur le plan)

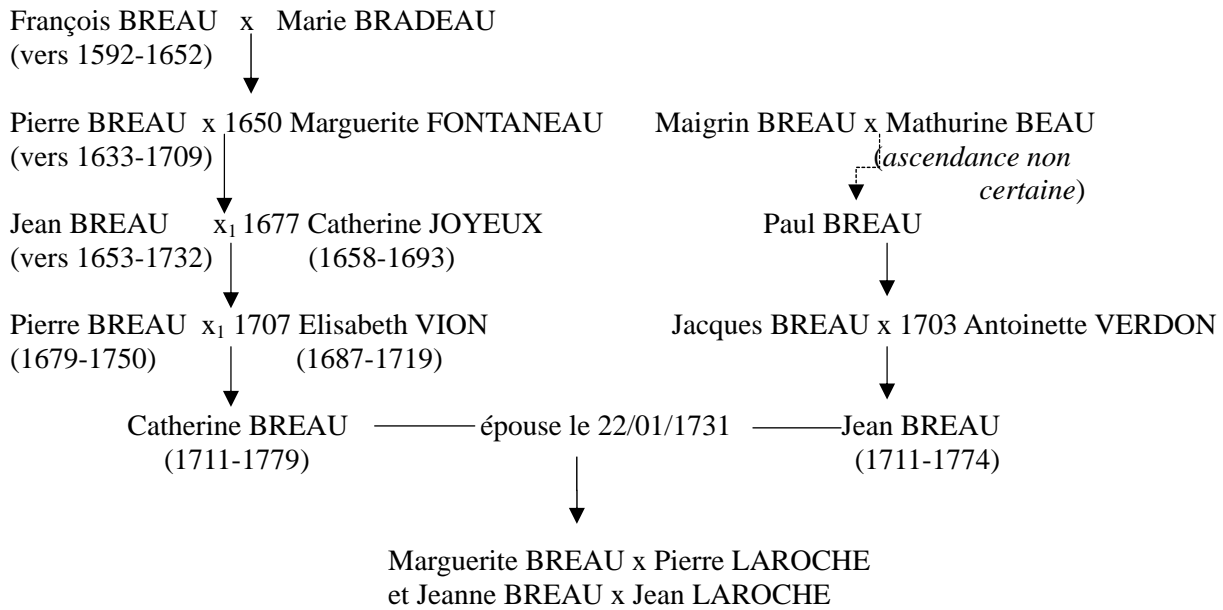


Longère charentaise du village de Chez Breau, datant probablement du 19^e siècle, ou du moins fortement transformée à cette époque



Voici une maison à pans de bois très ancienne au Mars, tout près du village de chez Breau. On peut penser que la première maison des Breau avait peut-être cette physionomie au 16^e siècle

Famille BREAU de chez Breau, paroisse de Ste Radegonde (17^e et 18^e siècles)



L'évolution du village de chez Breau

Pour le siècle suivant la création du hameau, on possède peu de documents sur lui et sur ses habitants. En effet, les registres paroissiaux et les archives notariales, principales sources possibles d'information, apparaissent déficients. Une seule chose est sûre, au milieu du 17^e siècle, le village a atteint une taille conséquente et il continuera à se développer jusqu'au 19^e siècle.

Pourquoi le lieu est-il propice à cette forte expansion démographique ? Il suffit d'aller sur place et d'observer la topographie des lieux : on se situe en présence d'une plaine plutôt fertile. La terre y est favorable pour la culture des céréales, principale source d'aliments. Les prairies fournissent une herbe abondante, ce qui favorise l'élevage du bétail. Bref, toutes les conditions sont réunies pour qu'une forte densité de population s'installe dans cette partie de Ste Radegonde. Vers 1700, une nouvelle céréale venue d'Amérique du Sud se développe dans la région ; comme elle est plus productive que le blé ou le seigle, le spectre des disettes s'éloigne, même en cas de mauvaises récoltes. Cette plante est d'abord appelée blé d'Espagne et les paysans locaux lui donnent le surnom de *garouil*. De nos jours, on la connaît sous le nom de maïs. Dans la première moitié du 18^e siècle, les surfaces de vigne progressent et, en plus du vin destiné à la consommation familiale, les habitants de

Ste Radegonde découvrent les vins destinés à la distillation ; toutefois, la commune de Baignes Ste Radegonde ne verra son vignoble se développer à grande échelle que sous le Second Empire.

Sur Ste Radegonde, avant la Révolution, comme les terres sont assez riches, les couples âgés partagent souvent leurs terres entre leurs enfants plutôt que de désigner un héritier unique. Ces enfants copartageants restent souvent dans le même village ; s'ils ne disposent pas de domicile, ils se font construire une maison et le village s'agrandit peu à peu, entre frères et sœurs, puis entre cousins pour les générations suivantes. Après 2 ou 3 partages successifs, on pourrait penser que les héritiers de la dernière génération ne recueillent plus que des miettes de terrains largement insuffisantes pour assurer leur subsistance. C'est oublier que, en arrivant dans la famille de leur époux ou de leur épouse, les jeunes mariés des villages voisins apportent aussi leurs parts d'héritage ; après, il suffit de quelques échanges pour récupérer des terres plus proches. Et puis quelques jeunes épris d'aventure quittent le pays et vendent leurs terres à leur famille ou à leurs voisins : cela permet d'arrondir les propriétés démembrées par les partages.

Ainsi, dans notre village de chez Breau, je pense que l'évolution s'est faite de la manière suivante :

- Vincent Breau ou un proche de sa famille construit la première maison au milieu du 16^e siècle.
- D'autres paysans n'appartenant pas à la même famille décident de se fixer à proximité en construisant aussi des maisons : certains sont sans doute titulaires de baux à cens et à terrage pour des terres voisines ; d'autres, issus de villages plus éloignés, peuvent acquérir des terres près de chez Breau et s'y installer
- Enfin, les descendants du premier Breau, par le biais des partages, finissent par constituer *plusieurs lignées de cousins demeurant dans le même village*. Comme nous allons le voir, *un siècle après la création du village, on observe au moins 2 familles de Breau dans le village, sans doute issues toutes deux de l'ancêtre créateur du village*. L'une des deux branches se subdivise encore en deux à la fin du 17^e siècle, deux frères, Jean et Jacques Breau, fils de Pierre, se fixant tous les deux dans le village.

Pour démontrer l'ancienneté de ces 2 souches de Breau, il faut partir du mariage de Jean Breau et de Catherine Breau, daté du 22 janvier 1731 (registres paroissiaux de Ste Radegonde). Cet acte de mariage n'est pas filiatif mais une précision importante doit être apportée : le curé ne mentionne aucune dispense pour parenté entre les deux époux. Or, en pareil cas, il était normalement tenu de le faire. On peut donc en déduire que la parenté des 2 époux était plus éloignée que le 4^e degré canonique, limite à partir de laquelle la dispense était obligatoire. Dans le cas d'un 4^e degré de parenté, cela signifie que les arrière-grands-pères des époux sont frères. Pour ce qui concerne le mariage qui nous occupe, on serait donc en présence d'une parenté remontant au minimum au 5^e degré (trisaïeux frères). Grâce au contrat de mariage de Jean et Catherine Breau, je sais que tous deux étaient originaires du village de chez Breau, ce qui indiquerait bien une souche commune. Du côté de Catherine, je suis assez

facilement remonté jusqu'à ses trisaïeux François Breau et Marie Bradeau, qui vivaient dans la première moitié du 17^e siècle (voir tableau généalogique de la page précédente) ; si l'on en croit son acte de décès, François serait né vers 1592, soit à peine un demi-siècle après la création du village ; il pourrait donc être le petit-fils ou l'arrière-petit-fils de Vincent Breau.

Du côté de Jean Breau, époux de Catherine Breau, je remonte moins loin. Son grand-père paternel, Paul Breau, pourrait être fils de Maigrin Breau et Catherine Beau. Ces deux derniers demeuraient aussi dans le même village de chez Breau. Maigrin Breau était-il un neveu de François Breau ou un parent plus éloigné ? Il apparaît difficile de répondre à une telle question. Une seule chose est sûre : très tôt, il y eut plusieurs branches de la famille Breau dans leur village éponyme.

Au fil du temps, la quasi-totalité des hameaux ont « perdu » les familles qui les avaient créés. Tout d'abord, au bout de 5 ou 10 générations, il est normal qu'une propriété soit vendue hors du cadre familial, soit par ce que le dernier possesseur n'a pas d'héritier direct, soit parce que les derniers héritiers décident de quitter le pays. Ensuite, si un domaine arrive à se transmettre en ligne directe sur plusieurs siècles, les possesseurs changent forcément de nom au bout de quelques générations : en sud-Charente, contrairement à ce que beaucoup pensent, les propriétés sont autant transmises par les filles que par les garçons.

C'est le cas de notre couple Jean et Catherine Breau. Jean, seul fils de Jacques Breau, n'a eu que deux filles avec Catherine : la propriété familiale est donc transmise, par le biais de leurs filles, à leurs deux gendres, les frères Laroche, originaires de Léoville. Pour cette branche, le nom de Breau disparaît donc du village à la fin du 18^e siècle.

Bibliographie :

- « *Mémoire des gens de Vanzac au fil des siècles* » par Judith RAPET, ADLC Vanzac 2006
- « *Paysans charentais* » par François Julien-Labruyère, Editions Rupella 1982
- AD 16, série E, archives de la famille de Crussol d'Uzès : titres de propriété.

Pierre GAUTIER le cadet sieur DE BEAUVAIS (de La couronne) A LA HULPE (Bruxelles)

LE MARCHAND BRABANT

Par Jacques COMBEAU AGC 1116

La famille GAUTIER nous a été longuement présentée et commentée par Bernard BORDIER dans les numéros 137 et 138 de la revue de l'AGC mars et Juin 2012. Il a traité les GAUTIER en généalogiste expérimenté et d'autant plus attentif qu'une partie de cette famille correspond à ses ancêtres. Comme je me suis intéressé au commerce du sel et du papier sur le port de l'houmeau au XVII^e siècle, un temps où cette famille GAUTIER possédait de nombreux chais autour de la fontaine du Palet, dans la paroisse de saint Yriex, correspondant à la partie du PORT CHERRIER, et que j'avais d'autre part, toujours été intrigué par une phrase de Gabriel DELAGE dans son ouvrage « L'Angoumois au temps des marchands Flamands » édité en 1990 (page 77 : il écrivait à propos d'un Pierre GAUTIER (voir généalogie : « réussit-il dans son entreprise ? Rien ne m'a permis de le savoir. Il demeura longtemps à Bruxelles et y mourut peut être »)

Pierre GAUTIER est le cadet des enfants de Jean GAUTIER et d'Elizabeth RANSON dont le contrat de mariage a été signé le 13 Août 1606 (notaire ROBIN). Pierre GAUTIER est né vers 1620, et à sa majorité, vers 1645, il avait pris une part active dans la mise à plat de la succession familiale. Il amena son frère Philippe GAUTIER, marchand bourgeois de la cité d'Angoulême à rendre compte de la gestion des biens familiaux entre 1645 et 1649.

Pierre GAUTIER marchand de papier en Angoumois

1646-1663

Pierre GAUTIER fut d'abord un marchand de papier réputé à partir de son moulin de Beauvais où il se faisait appeler « sieur de Beauvais » après le partage qui eut lieu le 13 mai 1649, et dans lequel il avait conservé les trois premières roues, tandis que Philippe GAUTIER ne conservait que la partie dite « chez Martin » avec les trois autres roues, mais globalement sur le même site de Beauvais Pierre GAUTIER habitait à Angoulême, avec ses deux sœurs Marie GAUTIER et Jeanne GAUTIER que nous retrouvons souvent dans la gestion familiale.

Le 5 mai 1646 (2e 1103) Pierre GAUTIER déclarait qu'il avait reçu conformément au partage entre ses frères et sœurs les trois premières roues du moulin de Beauvais et il en faisait faire le procès verbal, Nous voyons qu'il avait officialisé le partage qu'il contestait.

6 mai 1646 (2e 885) Pierre GAUTIER et ses deux sœurs baillent à ferme « les trois premières roues des moulins » leur appartenant au village de chez Martin, moulins appelés

aussi de Beauvais, à Arnaud CAILLAUD et François PAILLIER maîtres papetiers pour cinq ans à partir du 30 juin 1646

11 mai 1646 (2^e 885) Pierre GAUTIER, Marie et Jeanne GAUTIER ses deux sœurs vendent à Dericq JANSSEN 100 charges de papier qu'ils feront faire aux 3 premières roues du moulin de Beauvais

4 juin 1646 (2e 1103) les frères DEXMIER maîtres papetiers, font faire le procès verbal du moulin de Beauvais avant de le quitter

14 juillet 1648 (2e 1103) Pierre GAUTIER vend à son frère Denis GAUTIER, le plus jeune des frères 150 charges de papier qu'il fera faire dans son moulin de Beauvais

25 janvier 1651 (2E 888) Pierre GAUTIER sieur de Beauvais vend à Gilles VAN HOVEN et Denis GAUTIER 150 charges de papier à faire dans le moulin de Beauvais

2 mai 1653 (2E 2621) Pierre BERNARD maître papetier du moulin de Beauvais achète 200 charges de PEILLE à un marchand de Saintes, puis le 18 janvier 1654, 40 autres charges à un marchand de Cognac, et le 4 mars 1656, 25 charges à un autre marchand de Cognac (2e 2622).

En 1653 et 1654 Pierre BERNARD est le nouveau maître papetier de Beauvais, il est marié avec Jeanne VASLET, il travaille avec le compagnon papetier René CARROY marié lui avec Marie VASLET.

De 1646 à 1664, nous constatons des activités commerciales traditionnelles pour Pierre GAUTIER dans le négoce du papier bien qu'il semble depuis 1664 s'orienter vers une autre activité (voir l'acte du 8 juin 1664)

24 mai 1667 (2e 2626) A cette date,

Pierre GAUTIER n'est plus présent dans son moulin de Beauvais, il paraît absent de son moulin entre 1664 et 1667

« Il est dit Denis GAUTIER comme ayant les droits de Gilles CORLIEU, fermier judiciaire des biens de Pierre GAUTIER sieur de Beauvais, délaisse à Pierre BERNARD maître papetier, les moulins de Beauvais appartenant au sieur de Beauvais son frère Pierre GAUTIER, pour qu'il (Pierre BERNARD) continue à les faire valoir pendant deux ans, moyennant quoi BERNARD délivrera à Denis GAUTIER tous les papiers qu'il fabriquera ».

Pierre GAUTIER travailla quelques années en Angoumois et nous retiendrons 1646-1664 (18 ans !)

Gabriel DELAGE précise en outre dans son ouvrage sur « les marchands Flamands » que le dimanche 8 juin 1664 il engage Michel BABEL maître charpentier et son fils Christophe BABEL demeurant au village des Baudets paroisse de Claix pour construire « des moulins à papier en Brabant aux environs de Bruxelles ». Ce contrat (2e 681 notaire GIBAUD) fut passé à Angoulême où pendait pour enseigne « la chasse royale », Pierre GAUTIER avait élu domicile chez son frère Philippe GAUTIER l'aîné, le frère contesté en 1645, dans la paroisse de saint André.

Pierre GAUTIER marchand de papier installé à LA HULPE

J'ai pu consulter des travaux réalisés en 1980 à propos du 750^{ème} anniversaire de la commune de la Hulpe en Brabant Wallon qui présentaient une histoire des papeteries dans cette région.

Dans l'origine des papeteries il est écrit :

« C'est un français Pierre GAUTIER qui va donner l'impulsion décisive au moulin à papier de la Hulpe et assurer son développement, il est d'ailleurs considéré comme le véritable fondateur des papeteries,

(une inscription placée dans le hall d'entrée des bureaux actuels garde son souvenir)

« *Curieux personnage que ce pierre GAUTIER, prototype de l'homme d'affaires audacieux sinon téméraire, un genre d'aventurier de l'industrie et du commerce.*

C'est par une requête de Juin 1663, qu'il a introduit auprès du conseil des finances à BRUXELLES, qu'il entre en scène.

Il s'est installé comme marchand dans la capitale des pays Bas et se présente comme

seigneur de Beauvais en France. Par contre il est très discret sur les raisons de sa venue en Belgique.

Pourquoi cet homme, issu d'une famille aisée, propriétaire de plusieurs moulins à papier, est il venu s'installer à Bruxelles, dans un pays étranger, à plus de 700 kilomètres de chez lui ?

En réalité il avait du fuir son pays parce que criblé de dettes, il y avait été frappé de prise de corps assortie de la confiscation de tous ses biens (chambre des comptes - Avis en finances 11 août 1665)

Avons-nous des preuves des problèmes de Pierre GAUTIER en Angoumois ?

Gabriel DELAGE énonce seulement que « tous les moulins d'Angoumois de Pierre GAUTIER avaient été saisis à la requête de François DE GUEZ seigneur de Balzac dont il était débiteur. Les moulins furent affermés judiciairement, à plusieurs reprises, à divers marchands ».

Le 21 janvier 1671 Pierre GAUTIER demeurait en la ville de Bruxelles et ne pouvait assister au procès verbal du moulin de Beauvais (2^e 386 notaire CLADIER)

Le 17 juillet 1674 les deux sœurs Marie et Jeanne GAUTIER reprenaient possession du moulin de Beauvais, pour le compte de leur frère Pierre GAUTIER toujours en Belgique. (2e 688 notaire GIBAUD), en outre le même jour elles faisaient faire le procès verbal du Pont des Tables.

ETAT DU MOULIN DE BEAUVAIS en 1674 (2e 688 GIBAUD)

« les présents requérant dame Marie et Jeanne GAUTIER sœurs, nous GIBAUD notaire royal nous sommes transportés de la ville d'Angoulême, notre demeure, au moulin à papier appelé de BEAUVAIS situé en la paroisse de La Couronne distant d'une grande lieue où nous sommes arrivés environ les huit à neuf heures, où étant les dites dames GAUTIER ont comparu, assistées de maître Guillaume CLADIER leur procureur, et remontré que par jugement rendu par le seigneur prévôt royal d'Angoulême le cinquième du présent mois (juillet) et an (1674) le dit moulin de Beauvais leur a été adjudgé, en conséquence de l'arrêt de nos seigneurs de la cour et parlement de Paris du 10 juillet 1671 pour la somme de vingt mille livres, avec tous les domaines en dépendants, suivant la prisée et estimation qui en a été faite par des experts nommés par les parties et pris d'office par le seigneur juge prévôt, ordonné qu'elles seraient mises en possession du

moulin, appartenances et diverses choses d'icelui, et procès verbal sera fait de l'état par devant le premier notaire royal, suivant lequel jugement signifié à Etienne HOMONDEAU maître chirurgien, Philippe GAUTIER, Pierre VANBERG marchand, François FILHON orfèvre et comme ayant charge et procuration de Pierre GAUTIER ci devant propriétaire du dit moulin, Abraham YVER maître horloger et Jean VANGANGELT par DELPIEUX sergent royal le 9 juillet 1674, et qui portait l'assignation pour ce jour neuf heures du matin, elles requièrent être mises en possession du moulin et appartenances, comparants présents ou absents pour FILHON et autres noms ci-dessus dénommés, sans que Pierre GAUTIER soit présent, nous avons procédé à la dite prise de possession et procès verbal du dit moulin, ayant nommé pour experts Jean PELLEGEAY maître papetier demeurant au moulin du Got (encore appelé Colas) dans la dite paroisse de la Couronne, et nous avons procédé à la visite, le notaire en désignera un d'office, et après avoir « sur attendu » deux heures sans qu'aucune autre personne ne comparaisse, requérant les demoiselles GAUTIER, nous avons fait lever la main au dit PELLEGEAY, expert, de bien et fidèlement procéder à la visite du moulin, ce qu'il a promis faire et donné défaut à FILHON, HOMONDEAU, Philippe GAUTIER, Pierre VANBERG, YVER et VANGANGELT, faute de comparution aux dits nommés experts de leur part, et pour le profit nous avons pris pour eux d'office Jean VILLEDARY maître papetier du moulin de Chez Martin, en la paroisse de La Couronne, pour Abraham JANSSEN fermier judiciaire du moulin de Beauvais et pour toutes parties Hélie PERROT maître charpentier de moulin à papier, demeurant au village du Mars paroisse de La couronne et Michel BIGOT maître maçon demeurant au bourg de La Couronne

Et ayant mandé et iceux comparu, nous leur avons fait faire le serment de bien et fidèlement procéder à la dite visite et de nous en rapporter l'état du dit moulin et du logement du maître papetier, étangs, écuries et autres bâtiments, ce qu'ils ont promis de faire

Nous avons mis les dites GAUTIER (elles ont mis trois années 1671 – 1674 pour reprendre le moulin) en possession du moulin, et ayant en notre présence et de tous les assistants fait tous les actes de propriété, à laquelle prise de possession il ne s'est trouvé aucune opposition, dont du tout nous leur avons donné acte pour

leur valoir et servir ce que de raison

Et après que les « experts* » ont visité le moulin ce 17 juillet 1674 ils ont rapporté, savoir :

VILLEDARY et PELLEGEAY déclarent que le moulin de devant a besoin de godets, de piles et de quatre grappes (ou grippes), deux devant et deux derrière

Au second moulin il faut un arbre, deux grippes devant et deux derrière

Au troisième moulin il faut un arbre neuf, une roue, trois piles, cinq grippes derrière et deux devant

Dans la première chambre de cuve, il faut une cuve neuve et un faux plancher

Dans la dernière chambre de cuve il y a deux *doueloirs* brisés à la cuve proche du pistolet, le restant de la cuve fort usé

Il faut aussi changer deux *lapauds* et une *mize* qui y sont de présent ne valant rien, ni le *dé rouissoir* qui est entièrement pourri

Nous ont dit les maîtres papetiers que les platines des vingt et un battants qui composent le moulin ont besoin d'être changées, étant fort usées

Le sieur BIGOT maître maçon nous a rapporté que le saut du premier moulin a besoin d'être refait à neuf et aussi le mouilloir

Au-dedans du premier moulin il y a deux brasses de muraille à refaire, comme aussi l'écluse a grand besoin d'être réparée

A la muraille des étendoirs sur le pourrissoir il manque un rang de pierre sur deux côtés et dix huit brasses de pavé sur les entre lattes ?

Les planches sur la chambre des cuves et le pourrissoir sont fort vieilles et rompues et ont besoin d'être refaites nécessitant huit brasses de tables de bois de chêne

La couverture du moulin est en assez bon état

Les portes et fenêtres de la première chambre de cuve sont en très mauvais état, ayant besoin d'être refaites, tant des bois que des serrures, trois rabats jours sont sans volet ni fenêtre

Dans le petit étendoir il y a neuf perchoirs et demi de cordes qui ne valent rien, les autres sont mi usés et il y a trois perchoirs et un pilier qui soutiennent les dits perchoirs rompus et les entre lattes qui ne valent rien

La muraille qui sépare les écuries a besoin d'être refaite à neuf

La charpente de l'une des écuries, à droite, menace ruine s'il n'y est promptement remédié, La muraille de l'entrée du jardin et la porte ont besoin d'être refaites à neuf.

Dans le *fourniou*, la muraille des deux côtés est

entre ouverte et a besoin d'être réparée, comme aussi un des coins du *fourniou* étant absolument défait, et l'un des pavés de pierre de l'intérieur est rompu

Et les dits experts étant entrés dans la maison où logent les maîtres papetiers, ils nous ont dit avoir trouvé la porte de l'entrée qui s'ouvre à deux pans, faite de vieilles tables fort usées, sans serrure, les gonds et *lagude* ou loquet ? fort vieux et en mauvais état, fermant au-dedans par un gros fléau et deux verrous, la serrure d'icelle ayant besoin d'être refaite et changée

Le MOULIN de Beauvais est en très mauvais état ce 17 juillet 1674, et nous devons rappeler que Pierre GAUTIER n'est plus dans ce moulin depuis au moins 1663, date du contrat avec les BABEL

Le rôle de Pierre GAUTIER à la HULPE

Pierre GAUTIER, issu d'une grande famille de marchand de papier, était parfaitement au courant de la situation de la papeterie dans les Pays Bas Espagnols, dans la première moitié du XVII^e siècle, dont l'essor était entravé par la concurrence des papiers lorrains et français. (Après la guerre de trente ans 1618-1648). Il connaissait aussi l'importance de Bruxelles comme centre d'imprimerie et d'édition. Sans doute, par ses relations dans les milieux d'affaires, il apprend l'existence à la Hulpe, d'un moulin à papier dont l'activité semble avoir cessé, ce qui expliquerait le silence des textes sur ce moulin, pendant plus de cinquante ans. Une visite sur place l'aura convaincu des avantages du site.

A l'abri de toute poursuite de la part des autorités de son pays, désireux de refaire fortune, il risque l'aventure.

En Juin 1663 Pierre GAUTIER introduit auprès du Roi d'Espagne CHARLES II, en son conseil des finances à Bruxelles, une requête aux fins d'obtenir un octroi pour la fabrication du papier à la Hulpe.

L'exposé des motifs qui précède sa demande reflète parfaitement son ambition et la situation du marché du papier dans les Pays Bas Espagnols. Se parant du titre de Seigneur de Beauvais « il possède, dit-il, le secret du papier blanc fort fin, comme aussi du bleu de toutes sortes, de grande, moyenne et petite forme, tant pour écrire des lettres, missives et d'autres écrits pour imprimer, de même manière qu'on le fait en France, en Italie et autres pays étrangers, comme aussi propre à faire des cartes à jouer, qu'il prétend faire fabriquer par des

maîtres qu'il fera venir, dont ni l'un ni l'autre ne se fait jusqu'à présent dans les provinces des Pays Bas obéissant au Roi d'Espagne, lequel secret il souhaiterait mettre en vogue et faire faire les dites sortes de papier et cartes à jouer dans ces Pays Bas au grand avancement du négoce et des habitants puisqu'il espère en faire fabriquer une telle quantité qu'il ne serait plus besoin d'en demander des pays étrangers voisins, lesquels, présentement, fournissent tout le papier qui se consomme ici »

Homme pratique Pierre GAUTIER précise dans sa requête qu'il voudrait disposer du cours du ruisseau qui coule, depuis le vivier de Gaillemarde, le long de la forêt de Soignes, jusqu'à Tombeek, avec le vivier qui joint le moulin de la Hulpe – il s'agit du ruisseau de l'argentine – avec les deux moulins à farine appartenant au Roi, situés l'un à la Hulpe et l'autre à Tombeek, avec le vivier qui joint le moulin de la Hulpe (il s'agit du Grand Etang ou Grand Vivier) afin de transformer ces moulins en moulin à papier. Il demande de pouvoir construire, le long du ruisseau, la quantité de moulin à papier qu'il jugera convenir.

Pour se prémunir contre la concurrence, Pierre GAUTIER requiert que nul autre que lui et ses successeurs, n'aura la liberté de faire ou contrefaire dans les Pays Bas aucune sorte de papier ni de cartes à jouer. Il demande aussi que personne ne puisse apporter ni faire entrer ni débiter aucune sorte de cartes à jouer ou de papier pareille à celui qu'il fera fabriquer. Il souhaite encore jouir d'exemptions et d'immunités, et obtenir des arbres pour bâtir promptement deux moulins à papier.

A notre époque, de telles prétentions ne seraient pas acceptées, mais en 1663 les théories mercantilistes de COLBERT étaient reconnues par le gouvernement des pays Bas qui favorisait de diverses manières le commerce et l'industrie. Pierre GAUTIER ne pouvait pas trouver un terrain plus favorable, et de plus il touchait un domaine de l'économie dont la faiblesse était réelle.

L'OCTROI DU 13 FEVIER 1664

La réponse du Conseil des Finances fut très positive : il accordait à Pierre GAUTIER le 13 février 1664 un octroi exclusif de fabrication valable pour soixante ans (archives de la ville de Bruxelles – liasse n° 715). Toutes les demandes étaient acceptées sans réserve, savoir :

1. *monopole de fabrication du papier dans les Pays Bas Espagnols*
2. *liberté de vente*
3. *interdiction d'imitation ou de contrefaçon*
4. *interdiction d'importer des pays étrangers, et particulièrement d'Italie, et de vendre du papier pareil à celui que fabriquera Pierre GAUTIER, ainsi que du papier pour cartes à jouer*
5. *cession en rente perpétuelle du ruisseau l'Argentine depuis sa source jusqu'à Tombeek, et des deux moulins à farine situés l'un à la Hulpe, l'autre à Tombeek*
6. *autorisation de bâtir le long de l'Argentine autant de moulins qu'il veut, avec cession des terrains nécessaires, et défense pour autrui de bâtir d'autres moulins sur le ruisseau*
7. *donation de 600 chênes et ormes pour bâtir deux moulins à papier*
8. *octroi de franchise, exemption et immunité d'impôts, et de d'autres droits établis, dans la suite par le Roi ou par les Etats des provinces sur le vin, la bière et les grains à moudre, nécessaires à son entretien, à celui de sa famille et à ses ouvriers*
9. *exemption de guet, de garde et de d'autres services personnels*
10. *franchise*

LA MISE EN ROUTE DES MOULINS DE Pierre GAUTIER à la HULPE

Son octroi en main pierre GAUTIER achète le 21 avril 1664 une maison proche, le moulin de la Hulpe à Guillaume FROMONT et son épouse Madeleine HASSART – contrat enregistré le 28 mars 1665 devant la cour échevinale de la Hulpe.

En août 1664, dit l'étude, il se rend en France pour embaucher des ouvriers qu'il affectera à la construction de ses moulins à papier et à l'apprêt du papier dont il aura besoin.

Dimanche 8 juin 1664 notaire GIBAUD 2E 681 : recrutement par Pierre GAUTIER des BABEL père et fils, maîtres charpentiers de moulin à papier pour aller travailler à Bruxelles « Les présents Pierre GAUTIER sieur de Beauvais demeurant de présent dans la ville d'Angoulême d'une part

Et Michel BABEL maître charpentier faisant

tant pour lui que pour Christophe BABEL son fils demeurant au village des Baudins paroisse de Claix d'autre part

Lesquelles parties ont convenu que les dits BABEL en qualité de charpentier de moulin à papier, pour le service de GAUTIER, se transporteront aux environs de la ville de Bruxelles en Brabant, aux lieux et endroits qui leur seront marqués par le sieur GAUTIER, que outre leur gain, il les nourrira comme ses domestiques, pendant un an seulement, à commencer mardi prochain (mardi 10 juin 1664) jour où ils partiront pour s'acheminer en la ville de Bruxelles, au lieu proche, et lors, le sieur GAUTIER leur indiquera, et moyennant le prix que GAUTIER paiera pour un an la somme de cent cinq livres, et pour le fils à raison de quatre livres par mois, ainsi que les frais de voyage, allant et venant, jusqu'à la ville de Bruxelles, sur lesquels salaires le sieur GAUTIER paiera à la saint Michel prochaine à la dame Charlotte DE BAUDET, femme et mère des dits BABEL la somme de cent livres, et le surplus des salaires, à la fin de l'année à peine de tous dépens dommages intérêts

Impérativement convenu aussi, seront les dits BABEL père et fils, tenus de partir dès mardi prochain aux mêmes que dessus

Lesquels BABEL seront nourris et payés, aussi bien les jours de fête qu'ordinaires, pour le travail

Tout ce que dessus a été spécifié, stipulé et accepté par les parties, lesquelles à l'entretenement ont obligé et hypothéqué, tout et un chacun, leurs biens présents et à venir, et pour ces présentes Pierre GAUTIER a élu domicile dans la maison de Philippe GAUTIER, son frère marchand, demeurant dans la paroisse saint André et les BABEL à l'auberge où pend pour enseigne « la chasse royale ».

A son retour de France, Pierre GAUTIER constate que les plus gros chênes abattus pour l'édification du premier moulin sont pourris à l'intérieur. Il introduit aussitôt une requête auprès du conseil des finances afin d'obtenir six nouveaux chênes. Ils lui sont accordés, à condition de les défalquer du nombre des arbres destinés au second moulin.

Le 6 mars 1665 Pierre GAUTIER prend en arrentement une prairie appelée « le pré de la forge » située près du moulin de la Hulpe.

En 1665, des difficultés financières apparaissent. Pierre GAUTIER a consacré plus de 12 000 florins à la construction de son premier moulin, et il est à court d'argent parce

que il n'a pu en lever sur ces moulins de France.

Les difficultés financières de Pierre GAUTIER ont été esquissées par Gabriel DELAGE et sont patentes dans les années 1658 – 1663 : En particulier il avait emprunté de grosses sommes d'argent à un marchand flamand d'Angoulême Pierre VAN BEECQ le 15 novembre 1663 et il reconnut son infortune devant le notaire GIBAUD 2^e 681

Pierre GAUTIER prétend que ses ennuis lui viennent du fait qu'il a construit des manufactures de papier aux Pays Bas. Les Français pensent qu'il a délivré « le secret de la fabrication du papier » et que c'est une trahison. Pierre Gautier sollicite du Conseil des Finances une ordonnance de secours de 10 000 florins et il donne en gage son moulin de la Hulpe, il promet de rembourser cette somme dans un délai de huit ans. Il se heurte à un net refus, le Conseil considérant qu'il avait reçu des avantages appréciables lors de son OCTROI, et qu'il devait savoir à quoi il s'exposait avant de commencer.

Le 5 octobre 1668 Pierre GAUTIER conclut, par devant notaire, un contrat d'association avec un nommé Guillaume VANDER BORGHT, marchand et bourgeois de Bruxelles. Pierre GAUTIER accorde une représentation générale de ses papiers, cartes à jouer et autres marchandises contre un prêt de 8 000 florins, cautionné sur son moulin.

Un nouveau contrat est passé le 17 Août 1669, mais cette fois le prêt est porté à 16 000 florins, somme que GAUTIER reconnaît avoir reçue par quittance du 8 novembre 1669.

Pierre GAUTIER dont les affaires semblent bien marcher, se lance dans des opérations de plus en plus risquées. Il veut non seulement améliorer ses deux moulins existants, mais encore en construire un troisième. De ce fait il contracte une série d'emprunts dont les intérêts et le remboursement le mettront en difficulté.

DES EMPRUNTS de plus en plus RISQUES à partir de 1670

Le 2 mai 1670 Pierre GAUTIER emprunte 1 200 florins à un tisserand Bruxellois Gillion VOLCKAERT et le 1^{er} juillet de cette même année il emprunte 2 000 florins à un nommé Guillaume THOMPSON contre une rente annuelle de 125 florins. Il lui concède en outre la vente par commission de son papier et ses cartes à jouer, avec promesse de lui fournir en gage des marchandises d'une valeur de 3000

florins, et hypothèque en plus son moulin.

Cette succession d'emprunts plonge Pierre GAUTIER dans de graves ennuis financiers dont son associé de 1668 VANDER BORGHT saura tirer profit.

Le 17 octobre 1670 il reconnaît devoir à son associé 17 522 florins et en janvier 1671 Pierre GAUTIER est condamné par le Conseil de Brabant à propos de l'emprunt de 16 000 florins qu'il avait contracté auprès de Guillaume VANDER BORGHT.

Le 12 juin 1671 VANDER BORGHT rachète l'obligation de 1200 florins souscrite à VOLCKAERT, pour éviter que GAUTIER n'aille en prison !

En 1673 « les Evènements » vont porter un coup fatal à GAUTIER : L'Espagne déclare la guerre à la France le 16 octobre 1673, dans le cadre de la guerre dite de Hollande (1672 – 1678) qui s'acheva par le traité de NIMEGUE. Un édit du même jour ordonne l'expulsion de tous les Français résidant aux Pays Bas. La politique agressive de Louis XIV portait préjudice au commerce et aux prétentions des uns et des autres en Europe.

Pendant la guerre de Dévolution en 1667, entre la France et l'Espagne, Pierre GAUTIER avait pu continuer ses activités, mais cette fois il ne pouvait échapper aux rigueurs des autorités.

Le maître de la Hulpe Jean DE LA RUE saisit tous ses biens et lui enjoint de quitter le pays dans les huit jours. Pierre GAUTIER obéit et se réfugie dans la principauté de Liège et non en France. Il a voulu éviter que ses adversaires qui commencent à le persécuter pour sa manufacture et qui n'attendaient qu'une telle occasion, ne lui fassent l'affront de le mettre en prison.

Avant de partir, Pierre GAUTIER avait introduit une requête auprès du gouverneur et du Conseil des Finances afin de pouvoir poursuivre ses activités à la Hulpe mais son départ précipité rendit cette requête sans effet.

Entretemps son neveu Jean GAUTIER (peut être l'enfant de Denis GAUTIER et de Elizabeth GASSAN) et ses deux valets, avaient été emprisonnés à la prison de Steenpoort à Bruxelles, mais par ordonnance du prévôt général des armées en date du 3 décembre 1673, ils furent libérés et renvoyés à la Hulpe pour y poursuivre la fabrication du papier. Pierre GAUTIER en profita pour revenir lui aussi mais il se heurta à l'opposition de Jean DE LA RUE qui le menaça de la prison s'il reprenait ses activités. Il dut se retirer non sans

accuser le maître de complicité avec VANDER BROGHT.

VANDER BROGHT profita de l'occasion et argua du départ de GAUTIER : il lui reproche « l'abandon de la manufacture » pour obtenir du Conseil des Finances en date du 5 décembre 1673 un acte de subrogation.

En juin 1674, Pierre GAUTIER est de retour à la manufacture, mais quand il veut reprendre possession de son moulin VANDER BROGHT s'y oppose.

Les deux adversaires introduisent chacun une requête auprès du Conseil des Finances : GAUTIER fait état de son octroi et de sa situation misérable, VANDER BROGHT brandit l'acte de subrogation et prend argument des dettes de Pierre GAUTIER qui s'élèvent selon lui à 21 340 florins.

Dans un premier temps le Conseil s'efforce d'amener les deux parties à un compromis mais sans succès. Le Conseil des Finances tranche en toute équité et réintègre Pierre GAUTIER dans tous ses droits. Cette décision, loin d'arranger les choses, ne fait qu'augmenter la tension entre les anciens associés devenus ennemis irréductibles.

Pierre GAUTIER se débattant dans d'importantes difficultés financières, succombant sous la charge des emprunts contractés, harcelé par son principal créancier, capitule et accepte, en accord avec VANDER BROGHT, l'arbitrage de trois personnes : Christophe VAN GAUGEL, Pierre et François FOPPENS.

L'acte d'arbitrage est conclu le 13 mars 1675 et le 15 mars 1675 GAUTIER et VANDER BROGHT comparaissent devant le notaire Jean DE RELOIS à Bruxelles pour l'entériner.

Selon cette convention Pierre GAUTIER cède à VANDER BROGHT son moulin à papier de la Hulpe, son octroi, la maison acquise de Guillaume FROMONT, le bois du Mont du Calvaire avec une prairie réduite en vivier et la bryère de quatre *bonniers*, le tout moyennant une pension annuelle de 1200 florins et de 1000 florins en cas de guerre entre la France et l'Espagne. Cette pension est viagère et se paie par anticipation au début de chaque année, elle est réversible sur les héritiers de Pierre GAUTIER à hauteur de 600 florins. VANDER BROGHT paiera 5000 florins pour l'apurement des dettes de Pierre GAUTIER et prendra à sa

charge toutes les rentes. Il donne en garantie le moulin et l'octroi.

L'acte fut enregistré devant la cour échevinale de la Hulpe le 17 janvier 1676.

Le texte se conclut par ces mots « c'est ainsi que Pierre GAUTIER disparaît de la scène, vaincu par ses imprudences financières, par les circonstances, et par les manœuvres de son associé. Plus jamais on entendra parler de lui, mais son œuvre lui survivra plus de trois siècles ».

Ainsi en 1676 Pierre GAUTIER est exclu des activités du moulin de la Hulpe par son associé de 1668 VANDER BROGHT, mais aussi par les autorités de la Couronne Royale

ICI SE TERMINE L'ACTIVITE de Pierre GAUTIER telle que je désirais la compléter pour rendre hommage à Gabriel DELAGE, un compagnon de route

J COMBEAU 31 décembre 2012

NB : Dès qu'il fut installé, Guillaume VANDER BROGHT se hâta de fonder, avec Adrien FOPPENS, secrétaire du Roi en son conseil secret de Bruxelles, une nouvelle Compagnie, tout en conservant la direction et l'administration de la manufacture de la Hulpe

SOURCES

- L'Angoumois au temps des marchands Flamands (1990) Gabriel DELAGE – librairie Bruno SEPULCRE
- REVUES AGC N° 137 138 (Mars Juin 2012) Famille GAUTIER - Bernard BORDIER
- REVUE WALLONNE BRABANT JOS - 750^e anniversaire de LA HULPE (1230 ? 1980)
- Le commerce du SEL sur le port de l'houmeau au XVII^e siècle (route des tonneaux et des canons - septembre 2007)
- HISTOIRE du PORT DE L'Houmeau (conférence Amicale Laïque Angoulême - septembre 2009) J. COMBEAU
- Conférence LE COMMERCE DU PAPIER sur le port de l'houmeau SAHC 9 novembre 2010.

Les premiers jours de la Grande Guerre

Par Jean-Paul et Arlette SALEUN AGC 1990

Le 1^{er} août 1914, le tocsin retentit dans toutes les communes de France vers 17 heures. La guerre est déclarée. La population comme sidérée se recueille. Ce ne sera que le lendemain lorsque les mobilisés se rendront dans leurs centres de recrutement qu'ils chanteront pour se donner du courage et cacher leurs peurs. Deux beaux-frères, tous deux entrepreneurs de maçonnerie, ils étaient associés ayant succédé à Léon Poison tailleur de pierres devenu entrepreneur de maçonnerie et vont s'enrôler à leur centre de recrutement. L'un Guy Dumas né le 10 juin 1886 à Champagne-Mouton et a épousé Marie Germaine Poison le 19 août 1911 à Tusson. L'autre Louis Poison né le 26 avril 1886 à Tusson s'est marié à Clémence Léontine Pelladaud le 19 juillet 1889 à Champagne-Mouton. Tous deux sont déjà pères de fils, le premier Roger est alors âgé de 28 mois, le second Roland Raoul est de trois mois son cadet.

Ils rejoignent le 307^e régiment d'infanterie d'Angoulême, une unité de territoriaux. Signalons que ces territoriaux n'ont qu'une formation militaire très médiocre et aucune connaissance du combat. Ils sont incorporés à la 124^e brigade, elle-même partie de la 62^e division d'infanterie, commandée par le général d'Amade, ancien de la campagne d'Afrique du Nord, elle-même rattachée à la V^e armée du général Lanrezac. Alors qu'elle constituait normalement une division de réserve, l'offensive de la 1^{ère} armée allemande, commandée par le général Von Kluck, ayant enfoncé le front tenu par les Anglais dès les premiers jours de la guerre, ces derniers subissant d'effroyables pertes au cours de ces combats, la division est embarquée dans des wagons à bestiaux, 50 hommes par wagon. Le voyage est long, il dure trois ou quatre jours et sont dirigés de toute urgence sur Douai. Ils

n'ont reçu aucune préparation, ont été équipés de l'uniforme au pantalon garance responsable de tant d'hécatombes, du barda traditionnel, d'un fusil et de quelques cartouches. L'armée allemande poursuivant rapidement son avance, dès leur débarquement, après des marches et contre marches, ils reçoivent l'ordre de rejoindre Péronne à pied, mais en début de la matinée du 28 août, dans la région de Moilains, département de la Somme, alors qu'un épais brouillard vient de se dissiper, on ne voyait pas à 20 mètres, ils sont surpris en ordre de marche par l'ennemi, lui-même retranché à moins de 200 mètres et puissamment armé. Leur régiment - 1100 hommes - replié dans des champs de betteraves n'offrant aucun abri, fut décimé ; plus de 400 morts et autant de blessés en moins de trois heures de combats.

Guy est tué, alors qu'il venait d'apprendre la naissance de sa fille, Gilberte, née le 23 août, ainsi que son beau-frère Louis. Tous deux avaient 28 ans.

Ensevelis primitivement dans une fosse commune à Péronne, le département de la Charente en 1920 fit réaliser pour ce régiment un petit cimetière militaire à Moilains où Guy a sa tombe ; nous l'avons retrouvée, alors que Louis semble être resté dans la fosse commune, à moins que son corps n'ait été rapatrié à Tusson. Il fut décoré de la Croix de guerre et de la médaille militaire à titre posthume, Germaine restera seule pour élever ses deux enfants.

Ayant perdu son fils et son gendre, l'entreprise qu'il avait fondée n'ayant plus personne pour la faire fonctionner, rongé par le chagrin, Léon décédera à Tusson le 26 décembre 1916, il avait 79 ans. Son épouse, née Marie Lubin lui survivra pratiquement

vingt années jour pour jour puisqu'elle mourut à 81 ans, le 6 décembre 1936.

Voici encore une jeune veuve, Germaine, qui a vingt ans. Elle devra travailler, comme tant d'autres femmes au cours de cette guerre, pour élever ses deux enfants, Roger qui a un peu plus de deux ans et Gilberte quelques jours, ceci malgré une pension, qui ne fut versée qu'en 1920 (800 F et 600 F pour les deux enfants soit 1400 F (1141 euros valeur 2005)). Elle devint pour la durée de la guerre ouvrière dans une usine d'habillement de l'armée à Angoulême, puis alla dans une usine de chaussures. Grâce à son travail elle acquit une petite maison dans la banlieue d'Angoulême, 6 rue du Château d'Eau, d'autre part elle hérita après le décès de son père de la

partie de la maison de Tusson donnant sur la route de Ruffec. Elle ne se remariera pas, quoique vivant un temps en concubinage avec Pierre Légonie, car il ne fallait pas perdre le bénéfice de la pension de veuve de guerre. Non loin de là se trouvait l'atelier d'un mécanicien dentiste, monsieur Rousseau ; son fils aîné Roger y fit son apprentissage, se maria avec la fille de la maison, Viviane, et prit la suite de l'affaire.

Gilberte, après son certificat d'études acquis le 5 juillet 1927, passe un CAP de sténodactylo, elle rencontrera André Léger, ouvrier horloger, alors qu'il était employé chez Anaclet à Angoulême. Ils eurent une fille Arlette en 1936 et l'année suivante créèrent un magasin d'horlogerie-bijouterie à Chalais.



Guy Dumas et Germaine Poison à l'époque de leur mariage.



A propos des de Barbezières, branche de Montigné

Trois remarques ou compléments concernant notre article paru dans le bulletin n° 146 de l'A.G.C. :

- Une demande de précision au sujet des **parents de Marguerite Corgnol**, épouse de Louis de Barbezières (IXa) nous a fait découvrir avec stupéfaction (et horreur, bien sûr !) que nous avions fait une erreur (lors de la transcription ??). Le père de Marguerite n'est pas Henry - celui-ci est son frère - mais **Philippe Corgnol** et la mère est **Renée d'Alloue**. C'est ce que nous indiquions par ailleurs dans la note 37 de bas de page : *Jean Bajol, esc, sieur du Breuil Bernac, oncle maternel des enfants de Marguerite de Corgnol " Jean Bajol a épousé Suzanne de Corgnol, fille de Philippe & d'Emerie de Moret (Philippe est le frère de Florence), etc. "*

- Il y a parfois des erreurs de nom dans les registres paroissiaux, dans les actes notariés c'est plus rare, mais...

Le père et la mère de Florence Corgnol (x Estienne de Barbezières) sont **Izaak Corgnol & Renée d'Alloue**. Or dans une transaction entre Corgnol, de Barbezières et Dexmier (Jolly, Angoulême, 2E 857) du 01.03.1625, on trouve "*Philippe Corgnol, sieur de Magné et de Fontenille et demoiselle Florence Corgnol, sa sœur, femme d'Estienne de Barbezières, esc,*

sieur de Montigné de tous les biens entre mis en commun et ? de la succession de Philippe Corgnol escuyer sieur de Magné leur père commun..." plus loin "*demoiselle Renée d'Alloue leur mère..."*. Ce doit être la seule fois dans l'acte où il est nommément désigné, étant toujours par la suite "*ledit feu seigneur de Magné*".

Dans un autre acte, celui-ci reçu Chérade 2E 838 le 04.12.1623, concernant également la succession, on trouve bien "*Yzaac Corgnol, vivant escuyer, sieur dudit Maigné, leur père, et Mademoiselle Renée d'Alloue leur mère..."*, mais **Philippe** est devenu **Louis Corgnol**, escuyer, sieur du Maigné et y demeurant.

- Jean Jonquet nous a indiqué un cm de Joseph Baud, notaire, etc., fils de feu Pierre Baud, sieur du Gazon & d'Anne Boumard avec Marie-Marguerite de Barbezières, reçu Faure, Aigre, 2E 6220 le 21 octobre 1772 que l'on trouve également sur la base AGC. Cette Marie-Marguerite semble bien être la Marie-Anne-Marguerite (X-3) qui épouse Jean de Chevreuse le 09.02.1773 (cm 29.01.1773). Elle divorcera le 26 prairial an 2, se remariera avec Estienne Garnier et divorcera à nouveau un an plus tard !!!

Nous n'avons pas trouvé d'acte notarié dénonçant le premier cm, pas plus que le décès de maître Joseph Baud. Énigme ??

Bernard BORDIER et Christian RIMBAUD



Une page du Folklore Charentais

Le Culte des Fontaines

Par **L.BERTRAND** (Directeur d'école honoraire.)

Article paru dans *Etudes Locales*, 28^e année, N. 266, décembre 1947, pp. 153-158

Aux temps lointains du Druidisme, les habitants de la Gaule à l'exemple de leurs prédécesseurs, pratiquaient un culte où tout dans la nature était déifié ; ils adoraient les astres, les rochers, les arbres, les forêts, les plantes, les eaux et particulièrement les eaux des fontaines. Ces dernières surtout avaient frappé leur imagination et créé chez ces primitifs un sentiment religieux qui se perpétua même après la Conquête Romaine.

Lors de cette conquête le paganisme imposa Isis, Mithra, Cybèle et les vieilles traditions de l'Olympe ; Minerve, la patronne de l'Aquitaine, fut associée à Jupiter et à Junon et comme les Romains appréciaient les bienfaits de l'eau pour la santé du corps ils firent de Minerve la déesse et célébrèrent avec éclat la fête des Fontaines le 3 des ides d'octobre (octobre 13) pendant lesquelles on couronnait les puits et les fontaines de fleurs et de feuillages.

Le triomphe du christianisme fit disparaître partiellement la pluralité des dieux romains et changea le nom des génies et des dieux topiques par celui des saints ; mais ne pouvant détruire quelques unes des pratiques empiriques, malgré les ordres du Concile d'Arles au VI^e siècle, le christianisme laissa la valeur curative aux fontaines et autorisa les dévotions aux sources et c'est ainsi que les saints devinrent les patrons des génies des fontaines miraculeuses ou de la guérison.

On compte en Charente plus de soixante-dix de ces fontaines que se partagent une quarantaine de saints et de saintes auxquelles on vient, encore de nos jours, demander la guérison d'un enfant atteint de fièvre, de cécité, de jaunisse, de goitre ou de convulsions.

Mais pour connaître le lieu, et le nom du saint guérisseur, il faut consulter la panseuse, tireuse de charbons à laquelle on a plus de confiance qu'au médecin ; il y a des sources loin des habitations qui sont également visitées par suite de croyances particulières.

C'est ainsi qu'on vient demander à St-Aubin (source près de la Bonnière à St-Mary) de faire cesser la sécheresse par une pluie abondante, on peut l'implorer également contre les calamités agricoles, la grêle notamment.

Plusieurs fois déjà les gens d'Agris, privés des eaux de leurs rivières la Tardoire et le Bandiat n'ayant pendant les sécheresses que l'eau très réduite de leurs citernes, sont allés implorer St-Aubin notamment en 1864 ; le dernier de ces pèlerinages eut lieu le 11 août 1947.

Mais jusqu'à ce jour la démarche n'a pas été efficace.

Quelques personnes attribuent cet insuccès d'abord au fait que les pèlerins auraient dû aller à reculons à pied en pèlerinage au lieu de s'y faire conduire en auto ; ensuite à l'incrédulité de certains visiteurs. Il y avait trop d'incroyants.

Enfin que St-Aubin était probablement froissé qu'avant d'avoir employé des tonnes d'eau de la Touvre on n'eut pas fait appel à ses faveurs.

Soyons patients puisque tout vient à point à qui sait attendre.

Liste de quelques Fontaines Miraculeuses et les Vertus qui leur étaient octroyées en Charente

Aujourd'hui le culte des fontaines a été remplacé par des dévotions à la statue du saint à l'église.

Abzac	Ste Sulpice	Pelade
Aubain-St-Mary	St Aubain	Sécheresse
Adjutory	?	érésipèle
Angoulême	La font des Pûtes Obezines	Accouchement
Angoulême	St Augustin	Crampes
Aussac	La font des Demoiselles	Goître
Aignes	St Aquillier	Surdité
Brettes	La font Belette	Mal aux yeux
Baignes	Ste Claire	Les panaris
Brillac	La font Mélisse	Incontinent d'urine
Balzac	St Martin	Carreau
Baignes	Ste Claire	Troubles nerveux
Bors	St Pierre et St Médard	Les césouelles
Boisbretteau	?	?
Benest	St Antoine	Fièvres
Bonneuil	La fontaine des Sorciers	Contre les sorts
Birac	La font des Pûtes	Guérit les plaies
Cillac	Font Malillac	Fièvres
Cherves-Châtetars	St Vivien	Epilepsie
Cellefrouin	St Martial	Anémie
Champniers	Ste Elalie	Abcès
Courgeac	Font Guérison	Les engelures
Dirac	Font Belleveau	Donne du lait aux femmes
Ecuras	St Etienne	Hémorragies
Esse	St Etienne	Dartres
Epenède	Font Baumer	Enfant muet
Eymoutier	St Pierre	Méningite
Genouillac	St Augustin	Convulsion
Grassac	St Jean	Contre les vers
Laplaud	La Vierge	Les crampes
Lichères	St Denis	Rachitisme
Loubert	Ste Suzanne	Le feu volant
Massignac	?	?
Montboyer	font	Les panaris
Monchaude	St Cybard	Les orgelets
Montemboeuf	Ste Claire	Rhumatisme
Montigné	La font des Demoiselles	Le mauvais œil
Montrolet	St Supent	La goutte
Moutonneau	Font Penelles	Point de côté
Mouzon	St Martin	Hémorroïdes
Nonac	La font des fièvres	Fièvres
Passirac	St Pierre	Les furoncles
Pillac	St Aignan	Teigne
Pleuville	St Jean	Surdité
Pougné	Ste Eutrope et St Martin	La ravenelle chez les enfants
Poullignac	St Martin	
Puymmerle	Ste Quitterie	Cécité
Puypéroux	St Gilles	La fièvre
Rouffiac	Font bénite	Mal aux yeux
Roussines	La font des Dames	Migraine
Rouzède	St Jean	

St-Bonnet	fontaine	L'anémie
St-Claud	Ste Eutrope	Le goitre
St-Coutan	font	Les abcès
St-Germain-de-Confolens	St Antoine	Envoûtement
St-Germain-de-Montbron	St Antoine	Les verrues
St-Quentin-de-Chalais		Rhumatismes
St-Laurent		Stérilité
St-Yrieix	Font des Fées	Le mal caduc
Sauvagnac		Rhumatismes
Sireuil	St Orient	Contre la peur
Touzac	Font des Dames	Epilepsie
Vignolles	Ste Catherine	Contre le célibat
Vitrac		Epilepsie
Voulgézac	Font des Pûtes	Rhumatismes
Vouthon	St Martin	Convulsion
Yviers	La font des Miracles	Convulsions

La Fontaine de Pogné Arrondissement de Ruffec

Dans des notes précédentes nous avons dit que les Romains avaient une grande vénération pour leurs divinités et leurs nymphes et qu'ils ne laissaient échapper aucune occasion de leur offrir en des fêtes dites Fontenales des fleurs et des fruits.

Le christianisme en détruisant le paganisme avait remplacé ces divinités par les noms de patrons ou de saints et c'est auprès d'eux que le peuple venait par des dévotions obtenir la guérison ou la fin d'une calamité : grêle ou sécheresse.

Nous trouvons dans les listes dressées par MM. Favraud et Lièvre les noms du lieu des fontaines et leurs saints. Mais il en est une qui semble n'avoir pas retenu leur attention, c'est celle de Pogné qui a son importance par les objets qui y ont été trouvés.

Après avoir traversé l'Argent-Or au pont de Pogné, si on suit la route de Nanteuil à Poursac, on trouve sur le côté gauche et près de l'ancienne tannerie Poirier, une fontaine qui sourd au pied d'un coteau faisant face au levant et sur lequel est bâti le bourg de Pogné.

Cette fontaine dédiée, disent les uns à St-Eutrope, les autres à Saint-Martin avait la

propriété de guérir la poitrine abattue, le goitre et les plaies aux jambes ; on s'y rendait en pèlerinage en dehors des dévotions le 30 avril ou le 12 novembre. L'eau de la source après sa traversée sous la route tombe dans une sorte de petit puits d'un mètre cinquante ; le trop plein alimente un lavoir qui déverse son eau au ruisseau l'Argent-Or sur la rive droite. Les habitants viennent y puiser l'eau potable soit avec un cruchon en terre appelé broc ou l'emportent dans deux seaux au moyen d'une courge ou chambalou.

En 1889 on décida de nettoyer la fontaine, on en retira beaucoup de vase contenant du sable, des débris de poterie, des tessons de bouteilles qu'on déversa dans un pré. Les ouvriers avaient remarqué la présence d'une multitude d'épingles surtout à tête enroulée, d'autres terminées par une perle en verre le tout très oxydé. Le hasard mit à jour deux petites pièces de monnaie et une petite hachette en silex poli. Quand ces ouvriers eurent terminé ce nettoyage, ils eurent l'idée de repasser tout le déblai et à leur grande satisfaction ils mirent à jour les objets désignés ci-dessous.

A cette époque j'étais instituteur à Pogné et on me chargea de signaler la découverte à la société Archéologique de la Charente, ce qui fut fait par l'intermédiaire de M. Chauvet de Ruffec.



Ci-dessous la liste des objets recueillis.

Liste des Objets trouvés à la Fontaine de Pogné

- La partie supérieure de 2 vases dont un servait de bénitier
- Un tranchet servant aux hongreurs (très oxydé)
- Des débris de chapelets avec croix et cœur
- Une perle en verre
- Plusieurs boutons doubles en cuivre (Tibi)
- Une rouelle en plomb
- Deux bagues en métal très oxydé

- Deux ammonites probablement du Lias inférieur
- Une médaille de St-Benoît (médaille du sorcier)
- Beaucoup de grandes épingles à tête enroulée
- Un objet cassé en cuivre ou bronze (non déterminé)
- Un dé à coudre en cuivre jaune
- Un douzain de Louis XIII
- Un décime de Louis XVI
- Un centime de l'an 4 République
- Un décime de Napoléon I^{er}

Que sont devenus tous ces objets ?

Je n'ai pu le savoir (ils furent achetés par un Monsieur Marquieret voyageur de commerce autrefois à Cognac) qui était venu visiter le tumulus des Perrefites au moulin de Naulay, St-Georges, dont je finissais les importantes fouilles (voir Bulletin Archéologique de la Charente 1899, page 540)

Notes du Curé de Saint Fraigne

Transmis par Jean-Bernard VIAUD AGC 1245

Dans le courant du mois de septembre dernier (1776) les deux arcades de pond qui partagent le bourg de Saint Fraigne ont été refaites à neuf ainsi que la chaussée par ordre du Seigneur Intendant de la Rochelle, exécutées par le Sieur David du Portal son sub-délégué arvas. L'entrepreneur a été nommé Combaud dit Bethumeur. 7 Septembre 1776.

Le premier octobre 1778 à commencer à pleuvoir après cinq mois entiers d'une sécheresse dont aucun homme de ce temps n'a vu de pareille. La rivière d'Aume a desséché presque entier depuis sa source jusqu'au moulin des Pilles dans une espace d'environ trois lieux.

Le premier novembre 1778, Monsieur le Prieur et les Dames Religieuses de Tusson, ont fourni à l'église un missel, un graduel, un vesperal et un pasantier à l'usage du diocèse de Poitiers, et les habitants ont fourni le rituel et le processional et

deux livres d'église en Latin.

SAGE FEMMES

Le 11 novembre 1778, Anne Texier, veuve Grateau, Anne Maignaud femme Augeron, Louise Boisset veuve Perignat et Jeanne Crémoux veuve Bineau de cette paroisse ont été recues pour exercer l'office de Sages-femmes et ont fait serment entre mes mains suivant la forme prescrite dans le rituel en foy de quoy jay signé le présent actes les jours et an que de l'autre part et les dites déclaré ne savoir signe de ce interpellées.

CHUTE DU TOIT DE L'EGLISE.

Le 24 septembre 1779 dans la nuit du 23 au 24, est tombé la couverture de l'église, vis-à-vis la principale porte.

La cousinade de Juillé

par Bernard **BORDIER** AGC 445

Tous les ans, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il vente, les cousins-copains de Juillé se réunissent. C'est idiot de dire ça car depuis que la manifestation existe il fait toujours beau ce jour là ! Parfois, le matin, pour s'amuser sans doute, quelques nuages viennent semer l'inquiétude, mais gentiment ils disparaissent lorsqu'arrive l'heure de l'apéro !

Cette cousinade regroupe en général 25 à 30 personnes. Il y a même eu des poussées à 35. Ce n'est quand même, avouons le, qu'une petite cousinade. Ce qui est exceptionnel, par contre, c'est qu'elle ait lieu tous les ans depuis une dizaine d'années.



Cousinade 2007

La première manifestation a été organisée par Annie Baron, et ensuite ce sont Paul et Marie-Claude Quessot qui ont accueilli pendant plusieurs années les participants à Juillé, ce qui a permis à certains de parler de "monarchie de Juillé" sans préciser d'ailleurs qui en était le roi ! D'autres parlent également de bande à Loulou ! Loulou, c'est Louis Tropeau *"rugueux à l'extérieur, tendre à l'intérieur"*, le mari de Marcelle, la chercheuse des Bonnet !

En 2013, le décor a changé. La journée s'est déroulée à Saint-Groux, charmant petit village niché au bord de la Charente, accueillant et romantique à souhait. Le décor aurait bien incité à conter fleurette, mais les cousins-copains sont sérieux et privilégient l'ascendance plutôt que la descendance !

Le 24 août 2013 donc, vingt-cinq personnes se sont retrouvées dans "la salle du braconnier" de St-Groux, magnifique endroit où les participants se sont bien livrés à la chasse... mais aux ancêtres !

Les choses évoluent. Au début les échanges s'effectuaient à partir des classeurs, liste contre liste. Les plus acharnés attendaient quand même le café pour investir le bureau de Paul et son ordi !

Maintenant, avec les nouveaux outils, il n'y a plus de trêve, les passionnés s'affrontent à grands coups d'ordinateurs portables même pendant le repas !

Je blague bien sûr, mais je ne soulignerai jamais assez l'importance de ce genre de réunion qui, tout comme les sorties annuelles de l'AGC ou les rencontres régionales, permettent d'ajouter un côté humain à ce qui n'était qu'une recherche personnelle à partir de travaux



F. Bouffanet, PM Coiteux, F. de La Personne

collectifs. De cousin on devient copain et même ami. Ton sosa est également mon sosa sous un autre numéro.

Comme toujours j'ai traîné et cet article en cours a été rattrapé par la cousinade 2014, du 23 août celle-là. On a donc retrouvé les mêmes... et on a recommencé à échanger... et à festoyer.

Certains viennent de loin pour cette rencontre : Jean-Bernard et Françoise Viaud d'Ardèche, Fabrice Bouffanet, l'as des as de notre informatique, de Grenoble, Jacques Vallet de Paris... et il y en a même un qui vient de Saint-Angeau, mais compte-tenu de son délabrement (qu'il dit!), c'est toute une expédition ! Heureusement que son épouse, Colette Changeur

qui se reconnaîtra, est là pour le soutenir et le chouchouter !

Cette année, Gérard Robin, familier des lieux, nous a fait découvrir l'église de Saint-Groux, puis nous a amenés sur les bords de la Charente, promenade apéritive de quelques centaines de mètres appréciée de tous.



Gérard Robin, guide du jour

Nicole Chauvin qui n'est même pas cousine avec Robert Chauvin au nom prédestiné, Jean et Marcelle Vriet qui cousinent avec tout le monde sauf avec moi, Claude et Ginette Tournier, les discrets seigneurs de Verteuil, Jean Jonquet, l'homme ordinateur, Michel Mourier et Madame, les trois M (qui ne sont que deux en réalité, mais



La fameuse paella

Pour les gourmets il y a toujours plein de trucs délicieux mis en commun. Cette année : les pizzas et les verrines de Mimie, alias Michelle Brissonneau, les gâteaux faits-maison de diverses pâtisseries participantes, la clairette de Die, les fruits confits de Grenoble... Il y avait même une paella grande comme une roue de charrette ! Spectaculaire et délicieuse. J'en salive encore !

La plupart des ancêtres de nos cousins-copains vivaient dans le Nord-ouest de la Charente aussi les actes de Demondion et de Mouroux les notaires du coin, constituent une sorte de bible.

Nous avons cité quelques cousins au fil du "reportage", en voici d'autres tout aussi fidèles : Yveline et Jean Prat, un peu auvergnats, fouchtra !

Madame est double. Elle est Marie-Claude avec nous et devient Françoise lorsqu'elle déroule son impressionnant arbre généalogique). Citons encore Franck de La Personne, en personne, vedette de l'écran et... de la prise de notes (même qu'il use plusieurs crayons à chacune de nos rencontres !), et Pierre-Marie Coiteux, virtuose du pinceau, sans oublier les Hennequin, les Dindineau... et peut-être d'autres (j'allais oublier Monique Bordier. Ouf !).

Cette année BB nous a initié aux mystères du Fiacre, l'an prochain Yvonne Chauvin descendue de son cerisier nous emmènera en diligence, une petite seulement, car sans subventions nous ne pouvons faire plus ! Et le repas se fera en musique, Gégé Baron ayant promis de se remettre à l'accordéon !



LES GRANDES DATES DE L'ETAT CIVIL

Etat civil ancien

Il concerne les registres paroissiaux ou de catholicité dans lesquels le clergé inscrivait les actes de baptême, mariage et sépulture.

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée en août 1539 par François 1^{er}, qui énonce en son article 51 :

« Aussi sera fait registres, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait du dict registre, se pourra prouver le temps de majorité ou de minorité et sera pleine foy à cette fin »

Il était stipulé que les nouveaux-nés devaient être baptisés sous le nom de leur père. Cette clause fixait la continuité du nom de famille qui, jusque là, changeait selon la fantaisie et les surnoms dont les individus étaient affublés depuis plusieurs générations.



François 1^{er}

Cette prescription fut étendue à toute la chrétienté par le concile de Trente, en 1563.

Cette ordonnance établie sous l'autorité du chancelier Poyet, montrait la volonté de modernisation du roi, puisqu'il voulait des actes rédigés non plus en latin mais en français. Ce texte de base de l'état civil aura du mal à être immédiatement appliqué par le clergé.

Il faudra plusieurs rappels :

- sous Henri III, par l'ordonnance de Blois (1579) qui étendait la mesure aux mariages et aux sépultures.



Henri III

- Sous Louis XIV, par l'ordonnance de St.Germain-en-Laye (1667) « le code Louis » qui prévoyait la tenue en double exemplaire, de registres fournis par la fabrique. Le double était déposé au greffe de la juridiction la plus proche. En outre, les actes de baptême devaient être signés par les parrains et marraines et par le père si celui-ci était présent, les actes de mariage par les époux et témoins et les actes de sépulture par les parents et amis présents

- Sous Louis XV, par la déclaration royale de 1736 qui rappelait ces obligations

Ce n'est vraiment qu'à partir de 1737 que ces dispositions furent appliquées partout en France.

Etat civil moderne

Le véritable état civil est né du décret du 20 septembre 1792, terme de l'assemblée législative et de la monarchie. Ce décret laïcisait l'état civil qui était confié à des officiers municipaux.

Toute référence sacrée était, dès lors, bannie des registres.

Ce même décret reconnaissait en outre la possibilité du divorce, par consentement mutuel, sur déclaration effectuée devant l'officier de l'état civil, en présence de 4 témoins.

Il prévoyait également l'établissement à la fin de chaque année de tables annuelles des 3 types d'actes (NMD) qui devaient être refondues en tables abécédaires et non alphabétiques, tous les 10 ans, pour constituer des tables décennales (1793-1802, 1803-1812, ...).

Ensuite l'état civil ne connaîtra plus de modifications fondamentales.

Autres modifications apportées :

- obligation entre les 22 septembre 1798 et 26 juillet 1800, de célébrer les mariages au chef-lieu de canton, le dixième jour de la décade (le décadi) : abrogation, en 1816, du divorce qui ne sera rétabli que par la loi du 27 juillet 1884
- loi du 28 octobre 1922 qui stipule que les actes d'état civil porteront les dates et lieux de naissance :
 - a) des pères et mères dans les actes de naissance et de reconnaissance
 - b) de l'enfant dans les actes de mariage
 - c) des époux dans les actes de mariage
 - d) du décédé dans les actes de décès, lorsque cette information sera connue

D'autres lois concernent les mentions marginales :

- la loi du 18 avril 1886, en vertu de laquelle les mentions de divorce doivent être portées en marge des actes de mariage et de naissance des intéressés
- la loi du 17 août 1897 relative à l'inscription des dates et lieu de mariage et du nom du conjoint, en marge des actes de naissance des époux.

- la loi du 29 mars 1945 relative à l'inscription des dates et lieu du décès en marge de l'acte de naissance du de cujus.

La loi du 13 janvier 1969 prévoit que les mentions marginales ne seront plus apposées sur l'exemplaire de l'acte d'état civil conservé au greffe du Tribunal de grande instance. Pour terminer, les registres paroissiaux qui se trouvaient à la Révolution entre les mains du clergé furent versés dans les mairies, alors que les séries conservées dans les greffes des tribunaux royaux furent rassemblées dans les dépôts d'archives des départements.

Par ailleurs, la loi du 21 décembre 1970 fait obligation aux communes de moins de 2000 habitants de déposer leurs archives de plus de 100 ans, aux archives départementales.

Cette loi n'est encore qu'irrégulièrement appliquée. Il s'avère nécessaire de se renseigner avant tout déplacement.

Nota : Grâce à ces dates, sauf exceptions locales, il serait vain de rechercher des actes de mariage avant 1579, le double des registres paroissiaux avant 1667 ou des mentions marginales avant 1897.

D'autre part, parallèlement à l'église catholique, les communautés réformées et israélites tinrent également des registres d'état civil.

Le plus ancien registre qui soit parvenu jusqu'à nous, est celui de Givry en Saône-et-Loire. Il remonte à 1334. En fait, il s'agissait plutôt d'une sorte de livre de comptes dans lequel étaient inscrites les sommes reçues, sous forme d'aumônes, lors des baptêmes, des mariages et des enterrements.

Illustrations :

Les 3 documents photographiques ont été réalisés par M. J.J. CAFFIERI, dans le cloître de la Trinité des Monts, à Rome.

Bibliographie :

- « Guide de la généalogie » - M A Editions - Gilles Henry
- « La généalogie » - Editions de l'Homme - Marthe Faribault - Beauregard - Eve Beauregard - Malak
- « Précis de généalogie » - Editions Christian - Jean Beaubestre ...

CARNETS DE GUERRE de Jean Alexandre BERTAUD (suite)

Les premiers mois de 1915

Par Bernadette LERISSON AGC 2088

Retrouvons notre poilu Jean, Alexandre BERTAUD en ce début 1915. Il a 42 ans, marié à Adèle, 3 enfants ; l'aîné Eugène Alexandre n'a pas encore 12 ans, Madeleine en a 10 et la benjamine Marie Louise 9. Il vient de changer de cantonnement, arrive à Sainte Ménéhould dans la Marne.

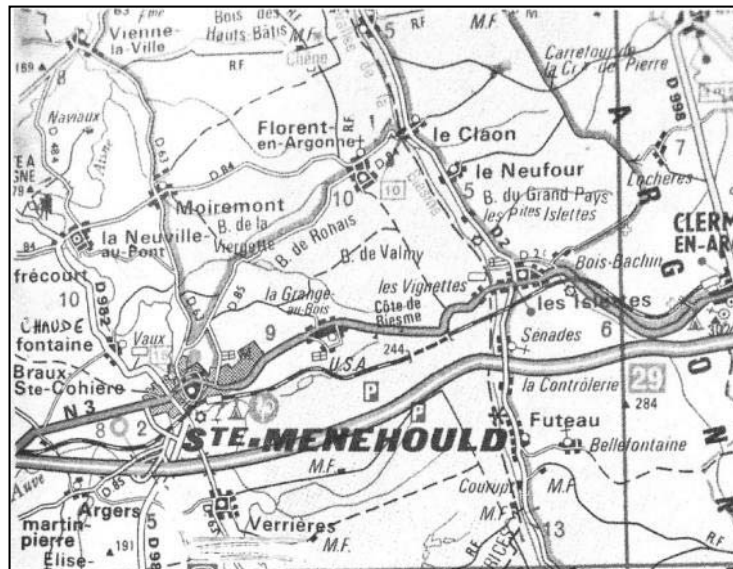
Nous sommes logés dans le grenier d'une grande maison qui sert d'hôpital temporaire, situé près de l'Hôtel de ville. Ce matin, le lieutenant Blanchard nous a présenté ses vœux de Nouvel An pour nous et nos familles. Au dîner, on nous distribue en plus de l'ordinaire, une tranche de jambon, 2 pommes, 5 noix, une orange, un cigare et un verre de champagne.

Les combats font rage. Ce n'est qu'un va-et-vient de blessés (60 hommes sur 250 reviennent du front couverts de boue des pieds à la tête) et de troupes allant les remplacer en 1^{ère} ligne. Les Allemands font sauter des tranchées en Argonne.

Combat de Ville sur Tourbe. Convoi de 400 prisonniers arrivant de Hann, dans la Marne

Les 5, 6 et 7 janvier 1915 sont épouvantables. Les blessés n'arrêtent pas d'arriver, certains sont touchés très grièvement. *Ils sont couverts de boue, épuisés, nous en aidons à se déshabiller. Tous disent : « ce n'est pas la guerre, mais un véritable massacre ».* Le 7^e Colonial revient du feu. La Compagnie a été presque entièrement

décimée. Quand le 73^e Nord revient lui aussi, Alexandre demande : « Avez-vous eu beaucoup



de mal hier ? On lui répond : Non, il n'y a eu qu'une vingtaine de morts dans la compagnie ! » Il a dit cela d'un ton naturel, c'en est déconcertant ! Les horreurs, les massacres sont leur quotidien, alors si eux restent en vie, ils s'en contentent.



Jeudi 7 janvier 1915. Des blessés arrivent des tranchées de l'Argonne. Ils nous racontent que

les Garibaldiens ayant perdu leur chef Garibaldi, se sont trouvés un moment désorganisés. Ayant été faits prisonniers, ils ont déposé leur arme, mais après avoir discuté rapidement entre eux en langue italienne, ils se sont ressaisis, se sont servis de leur couteau et ont égorgé une partie des Allemands. Ils ont pris une mitrailleuse et ont fait 120 prisonniers et en plus ont conservé leur tranchée. Le lendemain, à la gare, Alexandre assiste au départ de la dépouille de Garibaldi. Une compagnie lui présente les honneurs. Le préfet est là, il prononce une allocution très émouvante.

Le Général Sarrail, installé à Ste Ménehould, chef d'Etat-major de la III^e Armée rend visite aux blessés. Il est très droit, grand, avec une barbe toute blanche. Il doit avoir au moins la soixantaine.

Tout au long de ce mois de janvier, les combats sont intenses. Le sol tremble souvent sous les pieds d'Alexandre, le bruit de la canonnade est continuel. Avec des camarades il réfectionne les routes alentours et voit passer de plus en plus de « camions automobiles » qui ramènent à l'arrière les régiments épuisés et repartent au front avec des troupes fraîches.

Sainte Ménehould est une ville antique baignée par l'Aisne qui roule constamment des eaux boueuses. L'ancienne ville, l'église et les ruines d'un château sont sur un mamelon très élevé. La nouvelle ville est construite tout autour et en contre-bas de ce mamelon. Les casernes sont construites sur un autre mamelon au nord-est de celui-ci et à environ mille mètres. La gare se trouve sur le bord de l'Aisne, au sud-est, entre ces deux mamelons.

Les avions entrent activement en action. Le mardi 19 janvier, Adolphe **Pégoud** est venu nous égayer de ses exploits : il a bouclé la boucle deux fois et vole tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre et a ensuite atterri au camp d'aviation de Ste Ménehould. Ce soir le temps est très froid.



Alphonse PEGOUD 13/06/1889-31/08/1915, 1^{er} aviateur français et 1^{er} instructeur de vol, devenu le 1^{er} pilote de combat en 1914-1915.

Mardi 26 janvier : Aujourd'hui, nous restons au cantonnement. Nous rendons nos fusils et cartouches modèle 1886 et recevons en échange des fusils et des cartouches modèle 1874. Ce matin, les nouvelles sont bonnes : nos batteries ont repoussé dans l'Argonne la vigoureuse attaque qui durait depuis 3 jours. Notre alliée l'Angleterre a remporté une victoire navale dans la Mer du Nord. Les nouvelles officielles nous apprennent que les Allemands ont mis hors de combat plus de 20 000 hommes sur le front.



Ils changent de cantonnement le samedi 1^{er} février et vont s'installer à Somme-Tourbe, en pleine Champagne-Pouilleuse, très accidentée. A notre arrivée, nous sommes introduits dans notre gourbi ; il est creusé dans le sol et recouvert de bâches de chemin de fer. Il mesure 10 m de long sur 5 m de large avec une

cheminée au milieu ; nous sommes couchés sur 2 rangs de 40 hommes.

Aussitôt installés, nous allons à la gare, y chargeons 5 wagons de paille et 3 wagons de bois. Le travail dure jusqu'à 20H30 et nous sommes bien fatigués.

Ce travail de chargement et déchargement dure jusqu'au 17 mars, de jour comme souvent de nuit au plus fort de la canonnade. Au début, ils déchargent de la paille, du bois, du foin, du son, du vin, des pommes de terre. Puis vient s'ajouter des trains entiers de mitrailleuses avec

malfaçon des obus mis en cause, est arrêté, de même qu'un capitaine qui donnait la mesure du tir trop courte, de sorte que c'étaient leurs premières lignes qui recevaient les obus ! La neige fait son apparition mais cela n'arrête pas la violence des combats. La surveillance des lignes ennemies est assurée grâce aux avions mais aussi grâce à des ballons captifs. *Ils sont blancs de neige et sous les rayons du soleil, ils donnent un effet magnifique.*



leurs munitions, de l'artillerie lourde et légère avec des obus en conséquence. Sur le front il faut toujours plus d'armement.

Dimanche 7 février : *C'est la journée du 75, aussi toute la nuit et toute la journée la canonnade est terrible. La grosse artillerie donne avec une telle violence que la terre tremble à chaque instant. Ce matin et une partie de la journée il pleut ce qui dérange un peu les opérations ! Du front reviennent des canons, soit ils ont subi l'usure mais, plus embêtant, soit ils ont éclaté. Au 28 février, le nombre de canons éclatés s'élève à 46. On est presque tentés de croire qu'il y a une main criminelle dans la confection des obus, aussi aujourd'hui, les caisses arrivent plombées. La canonnade est encore plus intense dans l'après-midi.*

Après 65 pertes de canons éclatés, le directeur de la pyrotechnie de St Chamond, auteur de la

En mars, en plus du déchargement habituel, *il arrive tout un train de baraques en planches, elles sont sous forme de panneaux prêts à monter. Elles doivent servir pour les troupes qui reviennent au repos.*

Vendredi 12 mars : *Le temps est brumeux aussi la canonnade est moins intense. Arrivée des troupes marocaines. A 13H30, elles défilent en musique. Elles jouent plusieurs marches militaires et la Marseillaise. Elles sont ensuite réparties dans les cantonnements ou gourbis.*

Alexandre continue à se renseigner sur les succès ou pertes de son Armée. *Les nouvelles du front sont bonnes : nos lignes ont avancé vers Perthes Beauséjour. Au nord, les troupes anglaises ont avancé de 2500 m sur un front de 7 km. Les Russes ont défait les Autrichiens dans les Karpathes et infligé de grosses pertes dans les rangs allemands. Le bombardement des*

Dardanelles continue dans de bonnes conditions pour nous. Les Turques sont alarmés.

Ce soir passe un convoi de 130 marocains qui se sont mutinés. Ils sont encadrés par des Chasseurs. Cela nous fait mauvaise impression.

Lundi 15 mars : *Toute la nuit, les attaques ont été très vives. La petite artillerie n'a pas cessé de crépiter. La grosse artillerie prend le relai toute la journée. Ce matin est encore passé un convoi de 60 marocains mutinés. Ils se sont presque tous blessés volontairement.*

Mardi 16 mars : *Nuit et jour le bombardement reste terrible. Les engagements ont dû être très violents et meurtriers, car depuis que nous sommes ici, nous n'avions jamais vu passer autant de blessés. Les ambulances vont et viennent sans interruption. A chaque instant passent des groupes qui se rendent à pied à l'arrière du front ; presque tous sont blessés à la tête ou au bras gauche. Une centaine d'hommes environ sont plus grièvement atteints aussi les met-on dans un train pour les évacuer vers l'hôpital de Valmy.*

Jeudi 18 mars : *La nuit a été calme. Nous procédons au nettoyage de nos effets et passons la revue à 10H. A 13H arrive une compagnie du 137^e Territorial de Saintes qui vient nous remplacer. A 18H, nous sommes prêts et nous vidons nos « gourbis » afin que le 137^e s'y installe. Nous formons les faisceaux et attendons en plein air l'heure du départ. Mais il se met à pleuvoir ce qui n'embellit pas notre situation. A 21H, nous mettons sac au dos et à 21H30, notre train arrive, nous y montons aussitôt. Il pleut toujours. Nous arrivons à Châlons à minuit, la pluie est encore là. Nous mettons sac au dos et nous nous dirigeons vers la caserne Charlet où nous nous installons. Nous nous couchons à deux heures du matin.*

Vendredi 19 mars : *Après une telle nuit, nous avons du repos. Cela nous fait tout drôle de ne plus entendre le canon ! A la lecture du rapport,*

on nous engage à renvoyer à nos familles les effets de laine qui ne nous font plus besoin.

Samedi 20 mars 1915

Aucun travail ne nous est assigné. Nous en profitons pour nettoyer et raccommoder tous nos effets qui en ont besoin.

La cour du quartier et toutes les dépendances sont pleines de camions automobiles, marque « White » qui avaient été achetés par les Allemands à l'Amérique et qui ont été saisis par nos navires alliés faisant le blocus des mers. Il



paraît que le nombre s'élève à 8000. C'est une belle prise d'une grande utilité.

Dimanche 21 mars : *14H30 revue des effets et des fourniments. 15H30 quartier libre. Avec trois camarades, nous allons visiter le cimetière militaire. Nous y arrivons juste pour assister à l'inhumation de onze de nos camarades. Il y a foule. Les honneurs leur sont rendus par un peloton en arme. Cinq autres avaient été amenés ce matin. Leur nombre s'élève à 2 244 soldats, tous morts dans les hôpitaux des suites de leurs blessures. Pour gagner de la place, ils sont enterrés dans la fosse tête à pied. Tous sont dans un cercueil en volige, chacun avec un numéro d'ordre. Certains ont déjà eu la visite de leurs familles et ont une croix avec une inscription ainsi qu'une couronne .*

Lundi 22 mars : *On nous fait faire l'école du soldat et l'école de compagnie dans un champ de luzerne aux portes de la ville. Les journaux parlent de la perte d'un de nos cuirassés « Le*

Bouvet » dans les eaux des Dardanelles. Il a coulé en 3 mn, emportant presque tout l'équipage. « *Le Gaulois* » a subi de graves avaries lui aussi. Deux cuirassés anglais sont aussi considérés comme perdus. Hier, dans la nuit, 4 Zeppelins sont allés survoler Paris, y ont jeté des bombes qui ont fait des dégâts mais aussi des blessés dans certains quartiers de la capitale.



Un zeppelin en 1915

La ville de Châlons est très coquette et très commerciale. Le sol sur lequel elle est construite est plat. Elle est bordée à l'ouest par la Marne, par le canal de la Marne au Rhin. De magnifiques promenades agrémentent la ville. Ses églises sont remarquables, notamment la cathédrale Notre Dame et la coquette petite église Saint-Loup. La préfecture est splendide dans sa simplicité, surtout sa façade donnant sur les allées du Petit-Jard, jardin remarquable.



Cratère d'une bombe de Zeppelin lâchée sur Paris



La neige est revenue bien vite transformée en boue. Alexandre travaille à l'atelier des tailleurs, ce qui lui permet d'éviter certaines manœuvres. Il visite aussi Châlons.

Au cours de ces trois mois de 1915, Alexandre a reçu 26 lettres et 3 colis de sa femme Adèle, 5 lettres de ses enfants, 7 lettres et un colis de sa mère, 13 lettres de ses frères et soeur, 3 lettres de son neveu, 5 lettres et un colis de Ferdinand Delbos, 3 lettres de son patron, et 18 lettres d'amis. A chaque fois, il y a répondu. Cette correspondance, précieuse pour lui, est le seul lien qui le rattache à sa vie « d'avant ». Cela lui permet de s'évader en pensée quelques instants et d'oublier les horreurs de cette guerre. Il n'a pas vu sa famille depuis début septembre.



ASCENDANCES & Compléments

Ascendance maternelle de Elisabeth SABACA née CHAPUZET AGC 622

3 ARTAUD Odette

6 ARTAUD François

° 24/09/1893 Suaux

+ 14/03/1975 Suaux

x 29/04/1920 Chasseneuil/B.

7 LEVEQUE Jeannette

° 05/07/1898 Le Lindois

+ 30/10/1950 Suaux

12 ARTAUD François

° 19/06/1851 Suaux

+ 18/10/1920 Suaux

x 15/02/1890 Suaux

13 CHAMBORD Marie

° 02/09/1869 Suaux

+ 06/08/1897 Suaux

14 LEVEQUE Pierre

° 29/08/1865 Montemboeuf

+ 07/11/1902 Le lindois

x 09/1/1888 Le lindois

15 TERRADE Marie-Jeanne

° 06/03/1866 Le Lindois

xx Léonard Rassat

24 ARTAUD Jean

° 29/10/1825 Suaux

+ 01/08/1893 Suaux

x 01/10/1849 Suaux

25 BARDET Marie

° 04/03/1809 Suaux

+ 07/08/1878 Suaux

26 CHAMBORD Pierre

° 25/07/1824 Nieuil

+ 12/08/1900 Suaux

x 31/08/1852 Suaux

27 COTINAUD Marie

° 01/08/1830 Suaux

+ 24/03/1893 Suaux

28 LEVEQUE Jean-Julien

° 09/06/1830 Roumazières

x 20/01/1858 Montemboeuf

29 LABARDE Françoise

° 09/06/1833 Montemboeuf

30 TERRADE Pierre

° 11/01/1836 Le Lindois

+ 24/10/1909

x 25.02.1862 Le Lindois

31 DERASSAT Marie

° 30/09/1842 Le Lindois

48 ARTAUD Jean

° 10/01/1782 Suaux

xx M.Dubois

+ 06/02/1849 Suaux

x 12/05/1809 Suaux

49 DEMONCUT Jeanne

° 22/08/1792 Suaux

+ 10/12/1838 Suaux

50 BARDET Pierre

° 12/08/1774 Suaux

+ 14/01/1848 Suaux

x 07/02/1792 Suaux

51 RIOUX Marie

° /08/1769 Suaux

+ 05/02/1842 Suaux

52 CHAMBORD François

° 06/06/1800 Suaux

+ 01/03/1879 Suaux

x 16/09/1823 Nieuil

53 FAYE Catherine

° 13/07/1808 Bussière-Badil 24

+ 02/12/1883 Suaux

54 COTINAUD Pierre

° 11/03/1801 Mornac

+ 26/09/1840 Suaux

x 06/02/1826 Suaux

55 DUSSOULIER Marie

° 11/08/1804 Suaux

+ 14/06/1884 Suaux

56 LEVEQUE Pierre

° 04/05/1792 Massignac

+ 21/11/1854 Roumazières

x 01/06/1813 Mouzon

57 LAFON Marguerite

° 31/12/1794 Mouzon

58 LABARDE Jean

° 21/01/1803 Montemboeuf

x 25/02/1829 Vitrac St-V

59 VEYRET Marie

° 18/01/1808 Vitrac

+ 26/10/1858 Montemboeuf

60 THERADE Léonard

° 24/10/1804 Le Lindois

+ 18/11/1871 Le Lindois

x 22/08/1831 Le Lindois

61 THERADE Françoise

° 29/11/1812 Montemboeuf

62 DERASSAT Pierre

° 05/07/1815 Le Lindois

x 20/02/1838 Roussines

63 CHATEAU Marie

° 20/07/1815 Roussines

96 ARTAUD Pierre

° 09/08/1742 Suaux

+ 31/08/1804 Suaux

x 19/02/1775 Suaux

97 MORAUD Jeanne

° 25/08/1755 Suaux

+ 28/05/1791 Suaux

98 DEMONCUT Jean

° 22/02/1758 Suaux

+ 19/09/1836 Suaux

x 01/02/1780 Suaux

99 DECOGULLET Isabeau

° 08.06.1763 Suaux

+ 25/03/1828 Suaux

100 BARDET François

° ca 1754 Suaux

+ 01/01/1813 Suaux

x 22/02/1773 Suaux

101 DEPLANCHES Marie

° 02/04/1744 Suaux

+ 09/07/1810 Suaux

102 RIOUX Jean

° 30/07/1746 Suaux

xx M.Berisset

103 MOREAU Jeanne

° 29/06/1742 Suaux

+ 12/12/1793 Suaux

- 104 CHAMBORD** Pierre
 °18/08/1767 Suaux
 xx C.Rodier
 + 22/03/1840 Chasseneuil
 x 27/02/1786 Chasseneuil/B
- 105 PATURAUD** Marie
 ° 01/01/1764 Chasseneuil
 + 16/07/1813 Suaux
- 106 FAYE** Pierre
 ° ca 1785 Bussière-Badil 24
- 107 SAIGNE** Jeanne
 ° 18/01/1789 Bussière-B 24
 + 20/05/1845 Suaux
- 108 COTINAUD** Jean
 ° ca 1772
 x 27/08/1799 Chasseneuil
- 109 TAVENIN** Marie
 ° ca 1780 Chasseneuil
 + 20/07/1855 Suaux
- 110 DUSSOULIER** Jean
 ° 22/03/1775 Cherves Chatelars
 xx C.Nadaud 1814
 + 04/11/1831 Suaux
 x 08/06/1802 Suaux
- 111 CHAMPAUD** Elisabeth
 ° 17/04/1771 Suaux
 + 27/09/1812 Suaux
- 112 LEVEQUE** Pierre
 ° 18/08/1756 Les Salles Lavauguyon 87
 + 08/01/1819 Mouzon
- 113 GRANET** Marguerite
 ° 05/05/1758 Mouzon
 + 29.11.1827 Roumazières
- 114 LAFONT** Léonard
 ° 27/05/1768 St-Quentin/ Chte
 + 05/09/1825 L.Durand
 x 13/01/1794 Mouzon
- 115 MICHAUD** Léonarde
 ° 15/09/1776 Cherves.C
- 116 LABARDE** Jean
 + 22/3/1830 Montemboeuf
 x 25/02/1783 Mouzon
- 117 COULOMBIER** Marie
 ° 17/10/1765 Mouzon
 + 06/06/1832 Montemboeuf
- 118 VEYRET** Jean
 °21/12/1774 Vitrac
 + 10/09/1811 Vitrac
 x 14/02/1795 Cherves-C
- 119 BARUSSAUD** Catherine
 ° 21/11/1775 Cherves-C
- 120 THERADE** Léonard (frère à n°122)
 ° 01/09/1767 Le Lindois
 x 17/12/1793 Le Lindois
- 121 PORTEJOIE** Léonarde
 ° 02/06/1771 Massignac
 + 26/06/1814 Le Lindois
- 122 THERADE** Léonard
 °29/12/1766 Le Lindois
 +08/05/1819 Montemboeuf
 Veuf de Marie ARLIX
 xx 29/01/1799 Mouzon
- 123 SARDAIN** Elisabeth
 ° 27/04/1772 Montemboeuf
 + 25/05/1827 Roussines
 Veuve de Pierre Colomberie.
 Veuve de 122, se re x à J.Brunet
- 124 DERASSAT** Jean
 ° 13/02/1785 Le Lindois
 + 04/05/1854 Le Lindois
 x 03/02/1802 Le Lindois
- 125 ARLIX** Marie
 °10/04/1781 Le Lindois
- 126 CHATEAU** Pierre
 ° 24/10/1784 Roussines
 + 08/09/1855 Roussines
 x 01/03/1813 Roussines
- 127 SCIEAU ou SUAUD** Françoise
 ° 16/11/1795 Roussines
- 192 ARTAUD** François
 ° 09/05/1717 Suaux
 + 24.08.1775 Suaux
 x 03/02/1739 Suaux
- 193 BEAU** Léonarde (sœur à n° 395)
 ° 02/03/1715 Suaux
 + 19/07/1793 Suaux
- 194 MORAUD** Guillaume
 Ou François
 + avant 1775
- 195 DE VILLEMANDY** Suzanne
 ° ca 1730
 + 14/03/1785 Suaux
- 196 DEMONCUT** Jean
 + 04/06/1765 Suaux
 x 21/02/1757 Suaux
- 197 BARREAU** Marie
 ° ca 1735
 + 10/07/1783 Suaux
 xx C.Ducouret
- 198 DECOGULLET** Cibard
 ° 22/01/1725 Suaux
 + 25/01/1806 Suaux
- 199 GUERRY** Marie
 ° ca 1718
 + 07/07/1793 Suaux
- 200 BARDET** François
 ° ca 1713
 + 08/11/1760 Suaux
 x 25/07/1747 Suaux
- 201 RIVET** Marie
 °27/12/1715 Suaux
 + 02/11/1782 Suaux
 xx F.Lavergne
- 202 DEPLANCHES** Pierre
 ° 14/09/1707 Suaux
 + 06/04/1785 Suaux
 x 31/03/1740 Suaux
- 203 CROUZEAU** Anne
 ° ca 1710
 + 20/10/1785 Suaux
- 204 RIOUX** Jean
 ° ca 1704
 + 28/04/1774 Suaux
 x 03/02/1739 Suaux
- 205 DEPLANCHES** Marie
 °ca 1711
 + 14/03/1781 Suaux
- 206 MORAUD** Cibard ou François
 (frère à 194)
- 207 DE BERISSET** Jeanne
 ° 21/11/1717 Suaux
- 208 CHAMBORD** François
 ° 28/05/1732 Suaux
 + 28/01/1812 Suaux
 x 12/02/1760 Suaux
- 209 MORINET** Marie
 ° 30/05/1736 Suaux
 + 20/11/1775 Suaux
- 210 PATURAUD** Jean
 ° ca 1720
 + 24/09/1792 Chasseneuil
- 211 DOIGNON** Anne
 xx à S.Mouchet
- 214 SAIGNE** François
 x 03/02/1786 à B.Badil 24
- 215 LEGER** Catherine
 ° 15/09/1769 à B.Badil 24
- 218 TAVENIN** François
 x 27/04/1773 Les Pins
- 219 FORD** Anne-Peroune
 ° ca 1737
- 220 DUSSOULIER**
 ° ca 1742 Cherves.C
 + 15/11/1815 veuf d'Anne BEAU
- 221 MADIGOU** Jeanne
- 222 CHAMPEAU** Pierre
 xx M.Vigoureux
 + 25/11/1809 Suaux
 x 25/06/1770 Suaux
- 223 ANDRE** Marie-Jeanne
 ° ca 1746
 + 13/02/1786 Suaux
- 224 LEVEQUE** Pierre
 x 25/06/1743 Les Salles.L 87
- 225 SELLIER** Marie
- 226 GRANET** Paul
- 227 MONTAUD** Catherine

- 228 LAFON** Pierre
 ° 15/05/1746 L.Durand
 x 04/11/1766 St-Quentin de C
- 229 DELACAUD ou LACOU** Anne
 ° 17/07/1747 St-Quentin de C.
- 230 MICHAUD** Jean
 ° 01/09/1735 Mouzon
 x 27/06/1757 Mouzon
- 231 BLANCHETON** Anne
 ° 04/09/1737 L.Durand
 + 24/04/1814 L.Durand
- 232 LABARDE** François
 x 30/01/1742 Montemboeuf
- 233 FORT** Jeanne
 de Montemboeuf
- 234 DU COULOMBIER** Pierre
 ° 13/09/1737 Cherves.C
 x 11/02/1760 Cherves
- 235 QUELIN** Léonarde
 ° 22/02/1739 Cherves
- 236 VEYRET** Pierre
 + 11/05/1812 Vitrac
 x 14/01/1766 Chasseneuil/B
- 237 GOUNIN** Marie
 ° ca 1746
- 238 BARUSSEAU** Pierre
 °25/10/1755 Massignac
 + 22/06/1813 Cherves.C
 x 29/01/1774 La Péruse
- 239 CROUZIT** Marie
 °10/02/1755 La Péruse
- 240 TERRADE** Denis
 ° ca 1738
 + 28/04/1798 Le Lindois
 x 17/01/1764 Le Lindois
- 241 LAVOIX** Marguerite
 ° 24/01/1750 Le Lindois
- 242 PORTEJOIE** Pierre
 ° 27/07/1735 Sauvagnac
 x 24.01.1758 Massignac
- 243 BISSIRIEX** Léonarde
 ° 10/03/1733 Chabonais
- 244=240 TERRADE** Denis
245=241 LAVOIX Marguerite
- 246 SARDAIN** Pierre
 ° ca 1758 Montemboeuf
 + 02/09/1820 Montemboeuf
 x 09/02/1762 Montemboeuf
- 247 CHABANE** Philippe
 ° ca 1738 Montemboeuf
 + 26/03/1808 Montemboeuf
- 248 DERASSAT** Jacques
 ° 26/07/1753 Le Lindois
 + 21/09/1801 Le Lindois
 x 22.02.1773 Montemboeuf
- 249 TARDIEU** Philippine
 ° ca 1759 Montemboeuf
- + 26.12.1801 Le Lindois
- 250 ARLIX** Jean
 ° ca 1748 Le Lindois
 x 31/01/1769 Le Lindois
- 251 FAURIE** Marguerite
 ° ca 1749 Roussines
 + 18/01/1789 Le Lindois
- 252 CHATEAU** Jean
 ° 16/10/1751 Roussines
 x 02/03/1772 Roussines
- 253 DEMON** Marie
 ° 15/12/1755 Roussines
- 254 SCIEAU /SUAU**
 ° 16/03/1771 Roussines
 x 23/12/1794 Roussines
- 255 BESSON** Marie
 ° 12/06/1772 Roussines
 + 29/12/1808 Roussines
- 384 ARTAUD** Pierre
 ° ca 1684
 + 09/11/1741 Suaux
- 385 PASTON** Léonarde
 ° ca 1693
- 386 BOST** Pierre
 ° ca 1673
 + 31/10/1745 Suaux
- 387 LASNIER** Antoinette
 + 06/11/1742 Suaux
- 388 MORAUD** François
 ° ca 24/02/1688 Suaux
 + 18/08/1764 Suaux
 x 26/12/1722 Mazières
- 389 ROUX** Jeanne
 ° 06/07/1704 Suaux
 + 19/10/1742 Suaux
- 392 DEMONCUT** Jean
 ° ca 1667
 + 09/10/1747 Suaux
 x 27/02/1702 Suaux
- 393 PETIT** René
 ° ca 1670
 + 27/09/1745 Suaux
- 394 BARREAU** Jean
 ° 14/09/1698 Suaux
 + 28/11/1774 Suaux
 x 07/02/1730 Suaux
- 395 BOST Jeanne** (sœur à 193)
 ° 10/02/1701 Suaux
 + 10/10/1743 Suaux
- 396 DECOGULLET** Pierre
 ° 01/11/1703 Suaux
 + 11/09/1764 Suaux
- 397 DE BELLAMY** Marie
 ° 24/05/1704 Suaux
 + 04/10/1763 Suaux
- 398 GUERRY** François
399 LAVET Marie
- 402 RIVET** François
 ° 22/08/1688 Suaux
 + 04/03/1730 Suaux
- 403 DUPON** Elisabeth
 ° ca 1679
 + 27/05/1739 Suaux
- 404 DEPLANCHES** François
 ° ca 1669
 + 27/08/1746 Suaux
 x 16/02/1700 Suaux
- 405 SINGAREAU** Anne
 ° 07/06/1683 Suaux
 + 04/03/1731
- 408 RIOUX** Mery
409 BURBAUD Jeanne
- 410 DESPLANCHES** Jean
 + 14/12/1731 Suaux
- 411 ROUX** Marguerite
 + 02/04/1749 Suaux
- 412=388 MORAUD** François
413=389 ROUX Jeanne
- 414 BERISSET** Léonard
 + 12/01/1743 Suaux
- 415 DUPUY** Marguerite
 + 31/12/1739 Suaux
- 416 CHAMBORD** François
 ° 14/03/1690 Suaux
 + 10/01/1763 Suaux
- 417 SARDIN** Michèle
 + 22/06/1768 Suaux
- 418 MAURINET** Pierre
 ° 16/03/1698 Suaux
 + 16/02/1773 Suaux
 x 29/03/1731 Suaux
- 419 DEPLANCHE** Elisabeth
 ° 08/08/1709
- 422 DOIGNON** François
423 LAMOUCHE Marguerite
- 428 SAIGNE** François
429 PETIT Henriette
- 430 LEGER** Elie
 x 06/10/1766 B.Badil 24
- 431 FENOULLAT** Jeanne
 ° 15/05/1750 B.Badil 24
- 436 THAVENIN**
437 TERADE Marie
- 438 FAURE** François
439 ALBERT Marguerite
- 440 DU SOULIER** Pierre
 °27/11/1705 Cherves.C
 x Boulesteix Marguerite
 + 01/06/1741 Cherves.C
 xx 18/06/1736 Cherves.C
- 441 BLANCHARD** Catherine

- ° ca 1718 Genouillac
+ 11/01/1788 Cherves.C
- 444 CHAMPAU** Jean
445 JAMOT Antoinette
° 17.12.1718 St-Claud
+ 31/12/1766 Suaux
- 446 ANDRE** Jean
° Taponnat
x 06.08.1738 Agris
- 447 LASOUTIERE** Jeanne
° Agris
- 448 LEVEQUE** Pierre
449 BRUN (O)
- 450 SELLIER** Léonard
Cheronnac(87)
x 23/01/1718 Rochechouart(87)
- 451 BOUCHERON** Françoise
- 456 LAFONT** Léonard
457 BLANCHETON Marie
- 458 DE LACAUD** Martial
° ca 1714
+ 24/08/1764 St-Quentin/ch
Veuf de Jeanne Quichaud
x 21/11/1740 St-Quentin/Ch
- 459 MARTIN** Anne
° 05/02/1703 St-Quentin/ch
+ 30/06/1785 St-Quentin/ch
- 460 MICHEAUD** Pierre
461 MARCHESSON M.
- 462 BLANCHETON** François
° 03/04/1702 Mouzon
+ 18/01/1767 Mouzon
x 06/02/1736 L.Duand
- 463 RENOM** Marie
- 468 COLOMBIER** Jean
° 23/03/1690 Pressignac
+ 03/11/1749 Mouzon
x 03/02/1734 Mouzon
- 469 MICHAUD(Michel)** Marie
° 12/06/1713 Mouzon
+ 26/09/1779 Mouzon
- 470 QUELIN** Pierre
° ca 1716 Cherves.C
+ 23/05/1751 Cherves.C
x 25/10/1735 Cherves.C
- 471 JOSLE/JOLET** Marguerite
° ca 1717 Cherves.C
+ 17/08/1764 Cherves.C
- 472 VEYRET** Jean
° 05/4/1719 Cherves.C
x 14/02/1738 Cherves.C
- 473 DEBORD** Anne
° 04/8/1710 L.Durand
- 474 GOUNIN** Pierre
x 01/04/1742 Chasseneuil
- 475 GLADIER** Marie
- 476 BARUSSEAU**
x 08/11/1745 Massignac
- 477 MICHEAU** Marie
- 478 CROUZY** Jacques
° 22/11/1711 La Péruse
+ 05/07/1776 La Péruse
x 22/06/1735 Chabanais
- 479 TERRACHER** Gabrielle
° 31/12/1717 Chabanais
+ 19/11/1788 Cherves.C
- 480 TERRADE** Léonard
° ca 1705 Le Lindois
xx Bourbon Suzanne 6/1773
- 481 DE LA LUE** Marie
°ca 1704
+ 29/9/1767 Le Lindois
- 482 DELAVOIX** Louis
483 VIROULEAU Catherine
+ 29/03/1776
- 484 PORTEJOIE** Pierre-André
° ca 1702 Sauvagnac ?
xx 05/11/1743 Massignac avec
CHABANE Jeanne
x 22/06/1733 Saugagnac
- 485 PRESSIGOUT** Catherine
° ca 1717
+ 27/10/1741 Sauvagnac
- 486 BISSIRIEIX** André
x 02/10/1730 Chabanais
- 487 DAGNAS** Jeanne
° 14/08/1706 St-Quentin/C
- 488=480 TERRADE** Léonard
489=481 DE LA LUE Marie
- 490=482 DELAVOIX** Louis
491=483 VIROULEAU Catherine
- 496 DERASSAT** Michel
497 BARBET Suzanne
° 29/10/1737 Le Lindois
+ 18/06/1789 Le Lindois
- 498 TARDIEU** Pierre
° 23/11/1713 Montemboeuf
x 19/05/1748 Montemboeuf
- 499 FORT** Catherine
° 04/07/1721 Montemboeuf
- 500 ARLY** André
° ca 1716
xx 8/1756 à Marie ROUDI
+ 21/05/1791 Le Lindois
- 501 FORT** Marguerite
° ca 1728
+ 15/4/1756 Le Lindois
- 502 FAURIE** Barthélemy
Veuf L.Debonnefont
x 1733
- xx 01/02/1745 Roussines
503 MARCILLAU Françoise
° 11/06/1717 Roussines
- 504 CHATEAU** Jean
x 16/02/1745 Roussines
- 505 LEGER** Léonarde
- 506 DEMON** Jean
+ 05/02/1777 Roussines
x 01/02/1751 Roussines
- 507 RINGUET** Suzanne
° 07/09/1734 Roussines
- 508 SCIEAU/SUAU**
° ? Roussines
Veuf de C.Mazières
xx 08/01/1757 Roussines
- 509 FAYTAUD** Françoise
° ca 1734 Roussines
- 510 BESSON** Louis
° 01/07/1730 Roussines
x 01/12/1759 Roussines
- 511 BARUSSEAU** Marie
° 27/09/1737 Le Lindois
+ 08/09/1784 Roussines
- 768 ARTAUD** Pierre
° ca 1671
+ 13/05/1731 Suaux
- 770 PASTON** Daniel
+ 30/05/1710 Suaux
- 776 MOREAU** Louis
777 DEDIEU Françoise
- 778 ROUX** Gabriel
779 DESPLANCHES Anne
- 788 BARREAU** François
° ca 1681
+ 23/12/1741 Suaux
- 789 ROUSSEAU** Anne
- 790=386 BOST** Pierre
791=387 LASNIER Antoinette
- 792 DE COGULET** Pierre
° 12/07/1682 Suaux
+ 19/09/1739 Suaux
x 17/06/1699 Suaux
- 793 BOUYER** Elisabeth
- 794 DE BELLAMY**
x 06/02/1691 Suaux
- 795 DUCOURET** Marie
+ 19/02/1707 Suaux
- 804 RIVET** Jean
805 MOREAU Jeanne
- 806 DUPON** Pierre
807 DUMAYNE Jeanne
- 808 DEPLANCHES** René

809 REYNAUD Marie
810 SINGAREAU
811 BALIF Jeanne

820 DESPLANCHES Pierre
+ 13/09/1682 Suaux

822 ROUX Jean
823 BASLI Anne

824 =776 MOREAU Louis
825=777 DEDIEU Françoise

826=778 ROUX Gabriel
827=779 DESPLANCHES Anne

828 DE BERISSET Guillaume
° ca 1663
+ 20/03/1743 Suaux
829 BOUYER Jeanne
° 1671
+ 18/09/1741 Suaux

832 CHAMBORD François
+ 08/02/1716 Suaux
833 DE LALUE Philippe
+ 23/08/1749 Suaux

834 SARDIN Jean
° ca 1761
+ 01/12/1736 Suaux
835 DEBERISSET Marguerite
+ 08/11/1715 Suaux

836 MORINET Pierre
° ca 1660
+ 21/11/1740 Suaux
837 PASTOUREAU Léonarde

838 = 410 DESPLANCHES Jean
839 = 411 ROUX Marguerite

860 LEGER Guillaume
° B.Badil 24
x 01/03/1745 B.Badil 24
861 PEYRONNY Marie

862 FENOILLAT Pierre
x 02/07/1726 B.Badil 24
863 LHOT Catherine

880 DU SOULIER Pierre
° 02/07/1676 Cherves.C
+ 04/02/1736 Cherves.C
x 24/07/1700 Cherves.C
881 VINCENT Françoise
° ca 1680
+ 27/12/1718

882 BLANCHARD Jean
x 16/02/1697 Cherves.C
883 BURBEAU Antoinette

888 CHAMPAUD Pierre
x 19/06/1708 St-Angeau
889 DESROCHIER Marguerite

890 JAMOT Jean
x 24/01/1717 St-Claud
891 NADEAU Marie

916 DE LASCAU Jean
917 DELACOLMBERIE M.

918 MARTIN Jean
+ 07/12/1735 St-Quentin
x 06/02/1702 St-Quentin/C
919 TERRACHER Jeanne
+ 01/07/1743 St-Quentin

924 BLANCHETON Louis
° 10/08/1670 Mouzon
925 RIVET Françoise

936 COULOMBIER Simon
° ca 1664 Pressignac
+ 12/05/1729 Pressignac
x 21/06/1688 Pressignac
937 FAURE Françoise

938 MICHAU (michel) Pierre
+ 09/05/1757 Mouzon
939 TARDIEU Léonarde
+ 27/09/1728 Massignac

940 QUELIN Pierre
941 POUGE Elisabeth

942 JOLET Martial
943 DUTEIL Anne

944 VEYRET Jean
° 08/05/1700 Cherves.C
x 25/11/1715 Cherves.C
945 LE CHEVALIER Magdeleine

946 DEBORD Pierre
x 07/11/1708 Cherves.C
947 SARDAIN Catherine
° ca 1682
+ 19/10/1758 L.Durand

948 GOUNIN Pierre
° 20/02/1678
x 29/11/1704 Chasseneuil/B
949 BARRAUD Marie
° ? à Vitrac
+ 02/03/1742

950 GLADIER Charles
951 COUSSEAU Catherine

952 BARUSSEAU Gabriel
+ 28/03/1721 Massignac
953 BRIEAU Marie
+ 28/03/1723 Massignac

954 MICHEAU Jean
955 CHABROULEAU Catherine

956 CROUZI Jean
° 30/07/1680 Riomes M.(15)
+ 20/05/1755 La Péruse
x 18/01/1703 La Péruse

957 PAULET Marie
° 25/12/1680 La Péruse
+ 10/09/1748 La Péruse

958 TERRACHER Jean
x 29/07/1716 Chabanais
959 PINIER Françoise

972 BISSIRIEIX Clément
° 24/09/1668 Manot
x 08/02/1706 Chirac
973 BURBEAU Jeanne

974 DAGNAS Léonard
x 04.06.1703 St-Quentin/C
975 FESTY Jeanne

994 BARBET
x 25/01/1716 Mouzon
995 CHATEAUNEUF Jeanne

996 TARDIEU Arnaud
x 02/02/1712 Montemboeuf
997 DE PRECIGOUT Antoinette
De Mazerolles

998 FORT Léonard
x 26/01/1717 Montemboeuf
999 SENELLE Jeanne

1006 MARCILLEAU Jean
° ca 1680
+ 12/10/1747 Roussines
x 26/01/1715 Roussines
1007 RINGUET Catherine

1008 CHATEAU Léonard
x 03/08/1706 Roussines
1009 CIBERT Jeanne

1010 LEGER François
1011 DUQUEROIX Marie

1012 DEMON Jean
1013 VERGNAUD Madeleine

1014 RINGUET Léonard
x 25/02/1732 Roussines
1015 DUTISSEUIL Pétronille

1018 FEYTEAU Jean
x 24.02.1721 Roussines
1019 DUMONTEIL Marguerite

1020 BESSON Louis
x 28/02/1724 Roussines
1021 BOURBON Anne

1022 BARUSSEAU Jean
1023 EGON Marie

1556=822-1652-1678 ROUX Jean
1557=823-1653-1679 BASLI Anne

1578 ROUSSEAU Antoine
1579 DEPLANCHES Catherine

1584 DE COGULET Jacques
1585 DESFORGES Cécile

1588 BELLAMY Cibard
1589 BONNAUD Martiale

1652=822=1556=1678 ROUX Jean
1653=823=1557=1679 BASLI Anne

1668 SARDIN René
1669 VEAUUIELLE Paule

1676 = 820 DESPLANCHES Pierre

1678=822-1556-1652 ROUX Jean
1679=823- 1557-1653 BASLI Anne

1888 VEYRET Samuel
 x 24/05/1692 Montemboeuf
1889 DE MASCUREAU
 ° 7/11/1667 Cherves.C
 xx J.Pasquet

1890 LE CHEVALIER Jean
1891 D'ARLOT de FRUGIE C.

1892 DEBORD François
 °23/07/1645 L.Durand
 + 14/02/1694 L.Durand
 x 30/11/1675 L.Durand
1893 DENYS Marie
 ° 03/06/1644 L.Durand

1896 GOUNIN Jean
1897 CARRON Jacqueline

1904 BARUSSEAU Pierre
1905 PORTEJOIE Désirée

1912 CROUZI Jean
 x 17/09/1676
1913 CHENE Marguerite

1914 PAULET François
 x 30/06/1662 La Péruse
1915 BRUNOT Jeanne

1918 PINIER Pierre
 x 31/12/1690 Chabanaïs
1919 BUESLY Michèle

1944 BISSIRIEIX Louis
 x 04/02/1664 Chirac
1945 BOURDEAU Marguerite

1946 BURBAUD Louis
 x26/06/1673 Chirac
1947 TOURNIER Jeanne

2030 DUTESCUEIL François
 x 27/11/1685 Roussines
2031 DE LAVEYRINE

2040 BESSON Jean
 x 07/04/1674 Roussines
2041 FAURIE Française

2042 BOURBON François
2043 DE LAQUAIRE Jeanne

2050 DUTISSEUIL François
 x 24/11/1685 Roussines
2051 DELAVERGNE Suzanne

3776 VEYRET François
3777 SABOURDIN Louise

3778 DE MASCUREAU Jean
 x 03/11/1659 Massignac
3779 DE COUHE Anne

3784 DEBORD Pierre
 x 13/07/1643 L.Durand
3785 DESBORDES Catherine

3786 DENYS Sébastien
3787 DE LA QUINTINIE Guionne

3794 CARRON Jean
 x 17/01/1629 Chantrezac
3795 DESVERGNES Martiale

3836 PINIER Laurent
3837 DEFOUGERAT Française

3838 BUESLY Joseph
3839 MICHAUD Anne

3888 BISSIRIEIX Pierre
3889 DELABARUSSIAS Française

3890 BOURDEAU Martial
3891 BERNARD Louise

3892 BURBAUD Louis
3893 DEFOULOUNOUX Française

3894 TOURNIER André
3895 DARCONNAT Martiale

4062 DELAVEYRINE Jacques
4063 BESSON Anne

7552 VEYRET Jean
7553 MANDINAUD Sébastienne

7556 DE MASCUREAU Louis
 x 30/06/1630 Ruffec
7557 DU CIMETIERE Jeanne

7558 DE COUHE Jacques
 x 20/12/1630 L.Durand
7559 DE VEYRINAUD Isabeau

7568 DEBORD Jacques
7569 CHABAUDIE Josiane
 xx DESBORDES François(n° 7570)

7570 DESBORDES François

7588 CARRON Jean
7589 BECHEMIL Anne

60448 DE MASCUREAU Pierre
60449 DE LA GRELIERE Marie

60450 DE ROZIERES Jean
60451 LAURENCE Catherine

60464 DE COUHE François
60465 AMBASMAT Antoinette

60466 CORDEAU Pierre
60467 DAUNART Catherine

120896 DE MASCUREAU Martial
120897 DE ROZIERES Pierre

120928 DE COUHE
120929 DU PIN Charlotte

120930 AMBASMAT
120931 DE LA PORTE

241856 DE COUHE Guillaume
241857 DE MOSNARD Jeanne

241858 DU PIN Mathurin
241859 PIGAGE Jacqueline

Association Généalogique de la Charente

24, avenue Gambetta -16000 ANGOULÊME

Courriel : agc-dir@genea16.net

Assemblée Générale Ordinaire 2014

Nous vous prions de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale de notre association

Lundi 15 décembre 2014 à 14 h à l'espace Louis Aragon, Place Vitoria
16000 Angoulême

En matière extraordinaire :

- *Modification des statuts*

En matière ordinaire :

- *Rapport moral*
- *Rapport financier et prévisionnel*
- *Renouvellement du tiers sortant de membres du Conseil d'Administration*
- *Renouvellement des vérificateurs aux comptes*
- *Taux de cotisation 2015 et abonnement bulletin*
- *Questions diverses*

Comptant sur votre indispensable présence, nous vous adressons nos cordiaux sentiments

Jean Claude MIGNON, Président

Les candidatures au poste de Conseiller ou à celui de vérificateur aux comptes doivent être adressées par écrit, avant le 7 Décembre 2014, à l'AGC, 24, avenue Gambetta. 16000 Angoulême.

Candidature

Je soussigné(e) (nom, adresse, n° adhérent)

.....N°.....

Pose ma candidature à un poste d'Administrateur (trice) -vérificateur (trice) aux comptes (rayer les mots inutiles) de l'Association Généalogique de la Charente dont l'élection aura lieu au cours de l'AG du 15.12.2014

Date et signature:

Les personnes ne pouvant assister à cette A.G. peuvent se faire représenter en donnant par poste ou scan, un pouvoir à l'adhérent de leur choix. Rappel : Chaque participant peut disposer de deux pouvoirs au maximum.

Pouvoir

Je soussigné(e) (nom, adresse, n° adhérent)

.....N°.....

Donne pouvoir à (nom, adresse, n° adhérent ou laisser en blanc)

.....N°.....

Pour me représenter et voter en mon nom au cours de l'Assemblée générale de l'AGC du 15 décembre 2014

Mention manuscrite obligatoire «*bon pour pouvoir* ». date et signature (obligatoire):

Espace Louis Aragon, Place Vitoria



Sources Google





Nouvelles de l'A.G.C et d'ailleurs

Calendrier des réunions

À Angoulême, aux Archives Départementales :

Lecture textes anciens

Les troisièmes mercredis des mois impairs.

Mercredi 21 janvier 2015

Mercredi 18 Mars 2015

de 14h à 16h

Pour les personnes qui ne sont jamais venues, inscription préalable à :

agc-dir@genea16.net

ou

par téléphone : 05 45 35 90 59

Bibliothèque

Le vendredi de 14h à 15h

Au local A.G.C. à Ma Campagne Angoulême. 30 allée du Champ Brun.

Conseil d'administration

Samedi 17 Janvier 2015 de 16 à 19 heures

Permanences

Samedi 6 Déc 2014

Samedi 3 Janvier 2015

Samedi 17 Janvier 2015

Samedi 7 Février 2015

Samedi 21 Février 2015

Samedi 7 Mars 2015

Samedi 21 Mars 2015

Samedi 4 Avril 2015

de 14 à 16 heures

À Angoulême, espace Louis Aragon à Ma Campagne :

Assemblée Générale

Lundi 15 Décembre 2014

de 14h à 15h

Réunion publique

Lundi 15 Décembre 2014

15h à 17h

A l'issue de l'assemblée générale statutaire, des " courageux et téméraires " adhérents qui partageront avec la salle, leurs découvertes plus ou moins cocasses ou tristes, faites au cours de leurs recherches généalogiques ou historiques. Pensez-y dès maintenant.... décembre arrivera vite !

À Cognac

Antenne de Cognac

Les deuxièmes samedis des mois impairs, soit :

Samedi 11 Janvier 2015

Samedi 14 Mars 2015

Elles ont lieu au Lycée Beaulieu à Cognac

de 15h à 17h

À Paris

Antenne de l'Île de France

Dans les locaux de la Fédération Française de Généalogie.
Tour Essor 93 - 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN

- samedi 24 janvier 2014 de 9h30 à 12h

- samedi 28 mars 2015 de 14h30 à 17h

- samedi 6 juin 2014 de 9h30 à 12h

Voir sur le site de l'AGC

<http://www.genea16.net>

L'Union Généalogique Poitou-Charentes Vendée" organise une présentation du site GENEANET le samedi 21 mars 2015 à 14h30 dans les locaux de la Fédération Française de Généalogie, Tour ESSOR, 14 rue Scandicci à Pantin 93508 (22ème étage). Cette présentation de l'outil et des fonctionnalités est ouverte à tous les adhérents de l'UGPCV.

Le nombre de places étant limité, nous vous demandons de vous inscrire auprès de antennes@herage.org en précisant vos nom, prénom, l'association dont vous dépendez, numéro d'adhérent, adresse électronique.



LU pour VOUS

4^e trimestre 2014

ARRIVES ET A VOTRE DISPOSITION DANS NOTRE BIBLIOTHEQUE

17 CGS Saintonge n° 97

- cousinage Merleau
- itinéraire d'un marin de La Rochelle à la Mer de Chine
- Léon Eugène David, souvenirs de guerre
- Louis de Lagrange, voyage en Saintonge

17 Cercle Généalogique de l'Aunis n° 100

- Albert Maurice Prévost au 123^e régiment d'infanterie de La Rochelle
- ascendance Adolphe Guillaumat
- médaille du travail de Jules Pommeret
- ascendance Sébastien Rongin

86 CGP Hérage n° 126

- Léon Edoux, l'ascenseur a 100 ans
- ascendance poitevine de Léon Ledoux
- journal de guerre de l'Abbé Servant à St Gervais-les-Trois-Clochers
- Edmond Robin, 1881-1914
- Pierre Lemberthon, son assassinat en 1664
- Robert Charron, boxeur, 1918-1995, asc.

24 CHP Périgord n° 110

- Buffarot, croquant en 1637
- préparation à la guerre après 1871
- Jacques Marcel Jarrige, 1889-1985, journal de route
- Albert Claveille ; Jean Galmot ; Jane Poupelet
- Léonce Bourliaguet ; Léon Bloy ; Georges de Peyrbrune
- Charlotte Serre, née Hortense Tourenne, ascendance
- Général Clergerie, 1854-1927, ascendance

79 CG Deux-Sèvres Genea 79 n° 90

- William Bossan de Garasol, engagé volontaire en 1912, ascendance
- Edouard Fenioux, poilu mort en 1918, ascendance
- inventaire d'un curé du bas-clergé
- quartiers Sylviane Clergeaud ; Benoît Fouchier

49 A. Gen. A. Le Closier n° 152

- communes du canton de Trélazé
- Joseph Aubry, mineur de fond
- liste des mineurs morts à la suite d'un accident
- Trélazé n'a pas de monument aux morts, raisons
- émeutes de la faim en 1790 ou la révolte des perreyeurs

Mémoires de la Société Généalogique Canadienne 65/2 été 2014

- origines des familles Le Neuf et Le Gardeur
- origines des familles Lainé et Poullain
- Christian Becker vers 1750-1829 (2)
- Jean Ferron (1724-1793)
- les Clairmont

L'Outaouais généalogique 36/3 été 2014

- ADNnt de M.C. Aubois
- Les Harvey de souche française
- Joachim Girard, généalogie
- locataires de maisons Wartime à Hull

Généalogie Magazine : 340-341

- dossier : la Grande Guerre
- Philippe Gildas, homme de TV
- saga : les Pastor
- le boulanger
- la vie des villageois au 18^e

Le Picton n° 227 sept-oct 2014

- l'angélique confite de Niort
- Mainfonds et ses mongolfières
- vignoble charentais, cépages anciens
- reconstitutions : faire revivre l'histoire dans les 4 départements

Nos ancêtres Vie & Métiers n° 69

- histoire de l'Infanterie française
- vendanges d'antan
- antiquaires et archéologues

Revue française de Généalogie n° 214

- retracer l'histoire d'un commerce
- un ancêtre prisonnier de Napoléon
- Henri Langlois, archiviste du cinéma
- Héros d'une guerre oubliée
- Père Desforges, Horace Vernet

Archives et Cultures n° 10

- les Inuits
- registres du commerce, nos ancêtres d'hier
- groupes sanguins, marqueurs héréditaires
- noms de famille Anselmi à Appéré
- noms de famille en Suisse

Toutes ces revues et de nombreux ouvrages sont à votre disposition pour **consultation ou emprunt** lors de nos permanences les 1^{er} et 3^e samedis **de chaque mois**, 30 allée du Champ Brun à Ma Campagne, Angoulême. (en face de l'école maternelle Jean Moulin)

**Toutes ces revues peuvent être lues ou empruntées au local de l'A.G.C
Allée du Champ Brun à Angoulême.**



Nous y étions.

Forum généalogique de Brive

L'AGC a participé les 27 et 28 septembre dernier au forum généalogique de Brive. Une amélioration certaine a permis à cette grande réunion de généalogistes d'être plus conviviale. Des cercles étrangers côtoyaient des associations venues de toute la France dont la nôtre. Les visiteurs furent nombreux en général et plus particulièrement ceux venus rechercher leurs racines charentaises. Le soleil et la chaleur étaient de la partie ce qui a contribué à faire de ces deux jours de beaux moments de partage et donc une belle réussite.





Forum généalogique de Trélazé

L'AGC a participé les 4 et 5 octobre derniers au forum généalogique de Trélazé (Angers) sous un soleil radieux. Forum convivial et très bien organisé. Pas mal d'associations de l'ouest et du centre ainsi qu'une, représentant les français d'Afrique du Nord.

Les organisateurs avaient mis en place un jeu pour les visiteurs : arbre généalogique d'une famille locale à remplir, chaque exposant ayant une partie du puzzle. Nous avons eu pas mal de visiteurs dont quelques adhésions.



Conférence MJC Louis Aragon

Le lundi 20 octobre a eu lieu notre réunion bimestrielle. Pour commémorer le centenaire du début de la Grande Guerre, Pascal **DUVIDAL**, historien amateur, nous a présenté la bataille de **Moislains** située dans le département de la Somme, en Picardie. 350 Charentais y perdirent la vie le 28 août 1914, au début de cette guerre abominable.



Forum national de Généalogie : Gén@2014

Près de 8500 personnes ont fréquenté la cour de l'Hôtel de Soubise par ce beau soleil des 27 et 28 septembre 2014



Nouvelles Éditions A.G.C.
(Parues depuis la publication du bulletin n° 147)

Code	Paroisse	Type	date	Tarif
042	Bonnes	B	B. 1626/1836	26 €
042	Bonnes	MS ProM	M. 1626/1836 .ProM 1685/1831. S. 1624/1836	24 €
0338	St Médard de Barbezieux	TD	TD 1800/1892	9 €
0338	St Médard de Barbezieux	BMS	B. 1655/1792 - M 1702/1792 - S 1657/1792	21 €
416	Vitrac	B	B. 1591/1792	36 €
416	Vitrac	M TD	M. 1625/1792 & TD 1793/1838	17 €
416	Vitrac	S	S. 1625/1792	23 €
Nouvelle présentation				
20200	Mainxe	BMD-V	B. 1648/1792 - M. 1662/1892 - D. 1647/1792 V(abjurations) 1647/1789 I(Vol)	21 €
290	Rouzède	B	B 1678/1800	18 €
290	Rouzède	M TD S	M. 1688/1800 -TD 1801/1892 -S 1778/1800	23 €
			ou Rouzède B.M.TD.S	32 €

M = mariages ; N = naissances ; Cm = Contrats de mariages ; B = baptêmes ; D = Décès ; S = Sépultures ; NF = Non Filiatif.

Les commandes doivent être adressées au **30, allée du champ brun, Ma Campagne, 16000 Angoulême**

Ce tarif inclut le port et l'emballage.

Afin de faciliter le travail des expéditeurs utiliser pour la commande un papier format A4

(éviter carte de visite ou autre petit format)

et ne pas omettre d'indiquer également le code du (ou des) fascicule(s) demandé(s).

Les personnes désireuses de recevoir le catalogue des publications éditées par l'AGC, mis à jour périodiquement, peuvent en faire la demande au siège en joignant une enveloppe affranchi format A4 à leur adresse.

Les commandes sont exécutées dans un délai de 3 semaines, selon la date de réception du courrier et la disponibilité des volumes et des personnes chargées de leur exécution. Merci de votre compréhension

Rappel : pour commander une publication se référer au dernier catalogue paru : bulletin 147 Septembre 2014
ou sur le site http://www.geneal6.net/vitrine/doc/publication_agc.pdf

(les autres catalogues n'ayant plus cours)

NOTE. Le catalogue de septembre 2014 offre une nouvelle édition de certaines communes, en raison d'un récent logiciel qui permet une réduction du nombre de pages lors de l'édition.

Ces communes sont signalées par une police différente de l'ensemble du texte.

D'autre part les CM ne font plus l'objet d'un paragraphe à part.

Ils sont intégrés dans la liste alphabétique des communes présentées, avec la mention « Divers ou CM »

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation et la mention

« Extrait de *La Recherche Généalogique en Charente*, n°... »



INFIRMERIE



50^e REGIMENT D'INFANTERIE

Pour la Patrie

1915

Monsieur *Ortaud Léonard*

A PARTICIPÉ À L'EMPRUNT
DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Ministre des Finances
A Ribot

Révisé et soussigné le 21
Le Receveur

Ortaud

PERCEPTION
REPUBLIQUE FRANÇAISE
C. GALLIEN

RIT

POUR LA VICTOIRE

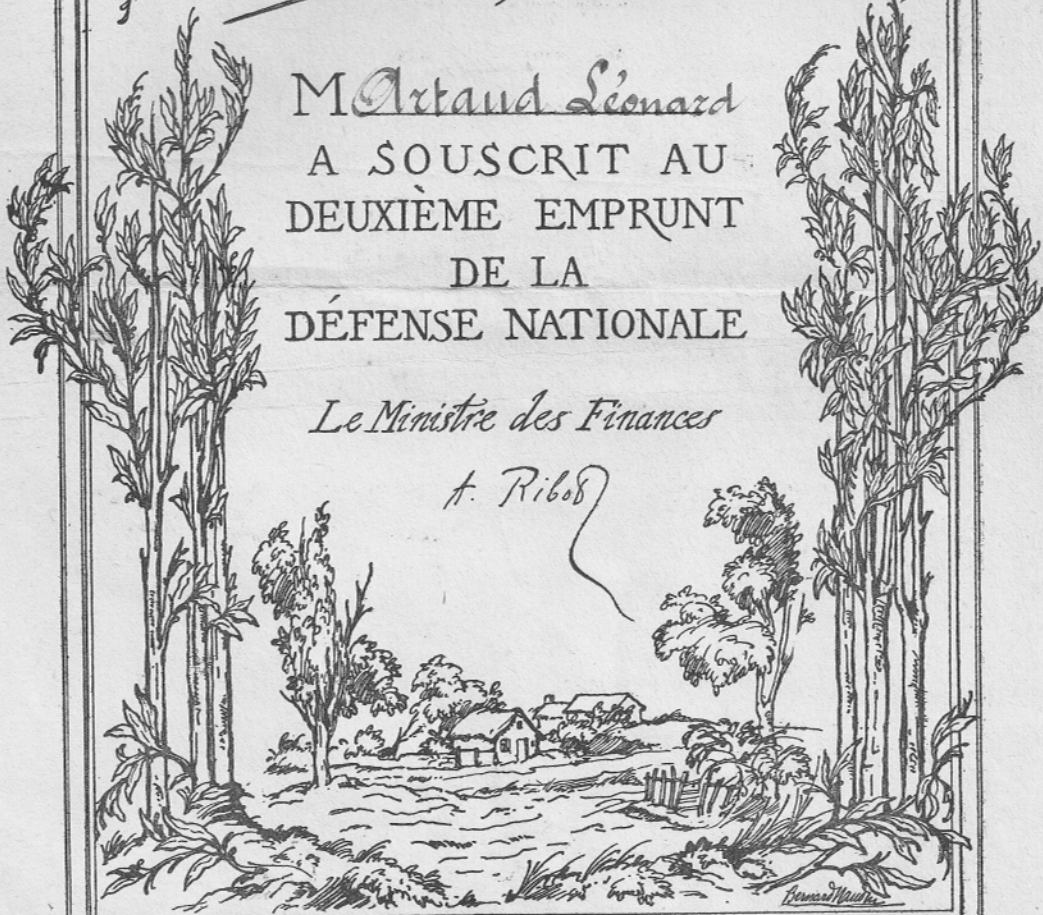


1916

M. Artaud Léonard
A SOUSCRIT AU
DEUXIÈME EMPRUNT
DE LA
DÉFENSE NATIONALE

Le Ministre des Finances

A. Ribot



Berger - Levallois - Perreux